



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1750 JEUDI 30 MAI 2013

OIF

Un expert congolais nommé directeur Éducation et jeunesse »

Le Congolais Mabiala Ma-Umba fait partie des quatre directeurs nommés par Abdou Diouf et Clément Duhaime respectivement secrétaire général et administrateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) avec pour mission de mettre en œuvre, dans leurs domaines respectifs, les actions de coopération de l'OIF. Expert international dans le secteur de l'éducation, Mabiala Ma-Umba a notamment travaillé en Haïti, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Nigéria au service de diverses organisations internationales. Originaire d'Andorre, Imma Tor Faus et la sénégalaise Youma Fall ont été nommées respectivement directrice Langue française, diversité linguistique et directrice Diversité et développement culturels. Le français Christophe Guillhou est promu directeur Paix, démocratie et droits de l'homme.

Page 14

DIVISION 1

Mazembe atomise Molunge et reprend la tête

Le TP Mazembe a été impitoyable mardi au stade Tata Raphaël de Kinshasa face au TP Molunge de Mbandaka en match en retard de la 9e journée du championnat national de football. Les Corbeaux du Katanga ont passé cinq buts à zéro aux joueurs de l'Équateur. Ils totalisent désormais vingt-six points devançant les Dauphins noirs de Kinshasa d'un point au classement au terme de la onzième journée de challenge national de football. Les protégés du président sportif, Moïse Katumbi, maintiennent donc leur suprématie sur la compétition avec la nette ambition d'être sacrés champions du Congo synonyme de leur retour à la Ligue des champions. Mais le chemin est encore long d'autant plus que l'on n'est qu'à la manche aller de la compétition.

Page 14

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS

La Monusco face aux nouveaux défis

La commémoration hier de la Journée internationale des casques bleus s'est révélée une belle opportunité pour faire l'état des lieux de l'évolution des opérations de maintien de la paix face au nouveau contexte mondial caractérisé par la recrudescence des conflits armés. Face à la complexité des situations dans lesquelles le personnel de l'ONU opère aujourd'hui, les casques bleus sont de plus en plus appelés à mener des opérations multidimensionnelles visant à aider des pays à passer d'une situation de conflit à un état de paix, tout en protégeant les civils. En RDC, la Brigade spéciale d'intervention chargée de traquer les groupes armés opérant à l'Est - une première dans le cadre onusien avec un mandat offensif - est appelée à se mouvoir dans un espace qu'elle est censée maîtriser à tout prix au risque d'être désorientée dans son action. L'importance d'avoir une parfaite connaissance du milieu est, par ailleurs, requise pour les casques bleus devant évoluer sous la bannière de cette force neutre, estiment les experts.

Page 13



Une patrouille de la Monusco

23^e SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Valérie Trierweiler défend la cause des Congolaises violées



Valérie Trierweiler

Participant à la 23^e session du Conseil des droits de l'Homme qui s'ouvre ce jeudi à Genève, la première dame française qui fait de la lutte contre les violences sexuelles son cheval de bataille entend profiter de cette tribune pour faire passer un message de paix. Ambassadrice de la Fondation « France libertés », Valérie Trierweiler veut marquer d'une pierre blanche sa participation en plaidant la cause des victimes. « Il s'agit de convaincre les différents ambassadeurs qu'une résolution doit être prise dans les plus brefs délais », susurre-t-on dans les milieux qui lui sont proches. « France libertés » qui a déjà envoyé quatre médecins à l'est de la RDC pour former des praticiens n'entend nullement baisser les bras. C'est depuis 2012 que les violences sexuelles ont pris de l'ampleur au Nord et Sud Kivu, une situation entretenue par des éléments armés tant du M23 que des Fardc.

Page 13

CONSOMMATION

Kinshasa livre ses secrets

Conseil en marketing et en stratégie, le cabinet Target spécialisé dans les études de marché a présenté le 29 mai la deuxième vague des Indices des prix de vingt-sept produits les plus consommés au cours d'une période de trois mois à Kinshasa. Les statistiques compilées ont fait ressortir les tendances de la consommation. Si l'on observe une hausse de la consommation de l'alcool et de la fréquentation des supermarchés, les boissons non alcoolisées sont par contre en perte de vitesse dans la capitale. Il n'y a pas eu de changement dans la consommation du téléphone et du savon. Pour autant, certaines informations mettent en lumière le niveau alarmant de la présence des produits piratés. Cette étude quantitative a, par ailleurs, confirmé l'utilisation des banques et des produits bancaires les plus répandus dont le transfert de fonds et le distributeur automatique.

Page 12

ÉDITORIAL

Art et traditions

Nous ne nous lasserons jamais de l'écrire : dans le temps très matérialiste, très immédiat, très agité et finalement très superficiel où nous vivons, il n'est rien de plus important pour les sociétés comme la nôtre que de garder ses racines, de préserver son passé. C'est-à-dire de veiller à ce que l'art et les traditions sur lesquels nos ancêtres construisirent, des siècles durant et à petits pas, la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui ne disparaisse pas dans le tourbillon effréné où les nouvelles technologies entraînent l'humanité.

Le Congo, et de façon plus générale les pays qui l'entourent, ont eu la sagesse ou la chance de ne pas effacer ce que l'Histoire avait construit pour eux pas à pas. En témoignent, avec éloquence d'une part, la survivance des traditions forgées dans le passé, d'autre part la richesse intacte – mais pour combien de temps encore ? – des objets d'art qui soutenaient ces traditions. Il suffit pour s'en convaincre de visiter les villages du Congo profond que le temps n'a pas détruits et que les sages s'emploient, consciemment ou inconsciemment, à protéger des atteintes du monde moderne.

Alors que l'avancée des grands travaux d'infrastructure, sur toute l'étendue du territoire, fait tomber l'une après l'autre les barrières qui protégeaient jusqu'à présent ce capital immense, le travail de mémoire s'impose comme une exigence nationale. Et de la même façon que les autorités de la République ont, avec sagesse, édifié en plein cœur de Brazzaville un centre culturel autour des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza, de la même façon elles doivent tout faire pour que le passé du Congo soit préservé dans des lieux privilégiés où le simple citoyen viendra retrouver ses racines.

Sans prétendre à l'exhaustivité, citons quelques uns de ces lieux en projets, tels le Musée national de Brazzaville, le Musée de la traite négrière de Loango ou le Musée de Dolisie. Mais ajoutons tout aussitôt que dans chacun des départements de notre pays devraient être édifiés sans plus attendre des lieux où seraient préservés avec soin les arts et traditions légués par l'Histoire. L'exposition kiébé-kiébé que nous avons nous-mêmes organisée dans les derniers mois prouve que cela n'a rien d'impossible dès lors que l'on procède avec méthode, avec prudence, en s'entourant des conseils avisés de ceux qui savent.

Tout aujourd'hui plaide en faveur de ce travail méthodique, méticuleux qui nous permettra de garder un lien étroit et fécond avec le passé. Mais demain, assurément, il sera trop tard.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

La famille Lekoundzou porte plainte contre le journal «Afrique Éducation»

Le magazine Afrique Éducation a publié une fausse lettre attribuée à M. Lekoundzou. Cette lettre « imaginaire » a suscité la réaction de la famille de l'ancien ministre congolais. Afrique Éducation est donc appelé à répondre devant la justice de Paris (France).

Cet article paru dans le n° 364 du 16 mars 2013 portait le titre : « Congo : la marche vers la vérité sur les grands assassinats politiques ». Son épouse, Émilienne Lekoundzou a animé une conférence de presse, le 29 mai, au domicile privé de l'ancien ministre. Elle a informé la presse que cette lettre portait une signature imitée de son mari.

La seule lettre, a-t-elle dit, que son mari reconnaît avoir écrite depuis Paris au président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, est celle dans laquelle étaient abordées des questions liées au processus électoral au Congo, en sa qualité de président du groupe parlementaire de la majorité de l'époque. Justin Lékindzou avait cosigné cette missive

avec l'ancien président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Thys-tère Tchicaya. « M. Lekoundzou a l'habitude de donner son point de vue clairement et librement chaque fois que l'occasion lui est donnée, et tous les Congolais le savent. Il n'a pas l'habitude ni de requérir l'anonymat, ni de passer par les journaux pour se faire entendre », a déclaré Émilienne Lekoundzou.

En vérité, a renchéri Mme Lekoundzou, le procès sur la mort du président Marien Ngouabi, objet de la lettre imaginaire d'Afrique Éducation, avait eu lieu et les coupables avaient été condamnés. Le disant, a-t-elle poursuivi, il n'y a aucune volonté de faire obstruction à ce qu'éclate la vérité face à ceux qui pensent relancer le procès.

Pourquoi avoir saisi la justice ?

« Nous avons écrit un droit de réponse sur le premier article paru dans le journal Afrique Éducation dans lequel ce magazine affirmait que le président Marien Ngouabi avait été assas-

siné dans la chambre d'un hôtel à Brazzaville où habitait mon mari. Ce droit de réponse n'a jamais été publié jusqu'à ce jour. » a expliqué Émilienne Lekoundzou, invitée par la presse à se justifier sur le recours à la justice au lieu d'un droit de réponse.

Elle a attiré l'attention des personnes qui font du douloureux assassinat d'un grand homme politique un fonds de commerce ou un moyen d'assouvir des appétits politiques. En agissant ainsi, a-t-elle dit, ces personnes ne savent pas le choc qu'elles créent dans les cœurs éplorés des parents de l'illustre disparu.

Il ressort également de cette conférence de presse que l'ancien ministre Justin Lékindzou qui est toujours convalescent à Paris, en France, suit chaque jour les informations du Congo à travers la télévision nationale. Émilienne Lékindzou a signifié à la presse que son mari n'avait pas de problème particulier avec le président Denis Sassou N'Guesso, comme veulent l'insinuer certains journaux.

Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

La JCDR se félicite de l'élection de Juste Bernardin Gavet à la tête de la FMC

Suite à l'élection de Juste Bernardin Gavet à la tête de la Force montante congolaise (FMC), la Jeunesse du Centre démocratique régulier (JCDR) a adressé ses félicitations à l'élu.

Dans un message au premier secrétaire de cette nouvelle formation de jeunesse du Parti congolais du travail (PCT), Jonathan Mabilia Ndongo, membre du bureau exécutif national

du CDR et chargé de la jeunesse, s'est réjoui que le dernier congrès du PCT ait mis un accent particulier sur la synergie qui doit prévaloir entre la jeunesse du parti et les autres forces alliées et amies dans l'intérêt de l'ensemble de la jeunesse congolaise.

Cet esprit, a-t-il rappelé, va dans le sens de la pensée du président du CDR, Marcel Valère Mabilia Mapa, qui soulignait dans son adresse au

sixième congrès extraordinaire du PCT que « le Congo est à rebâtir et pour ce faire, il a besoin de tous ses fils. »

À cet effet, Jonathan Mabilia Ndongo, tout en accompagnant de tous ses vœux la mission du nouveau promu, a souhaité voir s'instaurer une collaboration efficiente entre les deux formations juvéniles.

Jean-Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COOPÉRATION

Le Congo et la Banque mondiale préparent un financement additionnel pour le Pdar

Loin d'être un autre programme de grande envergure comme le premier, la nouvelle phase permet de prolonger la date de clôture du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar).

La Banque mondiale a cédé à la demande du gouvernement congolais sur la nécessité de ce financement additionnel dans les six mois à venir. Le chef du projet à la Banque mondiale, Amadou Oumar Ba, l'a annoncé le 26 mai dernier à Owando, au cours d'une rencontre avec les services déconcentrés du département de la Cuvette.

Cette décision qui « a pour conséquence, de prolonger la date de clôture du Pdar au 31 décembre 2013 », car a ajouté le chef du projet de la Banque mondiale, « le gouvernement n'a pas voulu que cette expérience soit stoppée ou se termine en queue de poisson ».

D'après lui, cette période de dix-huit mois permettra de consoli-



Les participants à la rencontre

der les acquis du Pdar et de réfléchir davantage avec le gouvernement sur ses politiques et ses stratégies.

Il a aussi noté le manque d'un dialogue cohérent et permanent

sur le long terme avec les acteurs de terrain ayant la charge du développement de leurs structures au plan local. Pour lui, la Banque mondiale s'est rendu compte que les structures

déconcentrées de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage n'ont pas été suffisamment impliquées au cours de ces deux ans et demi qu'elle a accompagné le Pdar. C'est ainsi que cette institution

bancaire entend apporter des innovations dans la prochaine phase avec une plus grande implication des acteurs de terrain à tous les niveaux. Tout projet est, a-t-il ajouté, appelé à disparaître, il n'est pas permanent. « Le Pdar a été très dispersé un peu partout sur le territoire national, nous sommes en train de réfléchir à une reconfiguration pour rendre l'action du projet plus cohérente et plus productive, notamment en termes de pôles concentrés autour des pistes qui ont été réalisées », a poursuivi Amadou Oumar Ba, déplorant le fait qu'il n'y avait aucun microprojet sur certaines pistes reliant les villages. Les représentants des services déconcentrés ont soulevé les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans la réalisation de leurs tâches dans les neuf districts du département. Il s'agit notamment des problèmes liés au transport et aux conditions de travail.

Parfait Wilfried Douniama

PISCICULTURE

Réhabilitation de la station domaniale de Gamboma

Une mission de supervision de la Banque mondiale (BM) vient de visiter ce centre de production d'alevins qui a été abandonné depuis plus de trente ans.

Grâce au Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar), cofinancé par le gouvernement congolais et la BM, la station

piscicole domaniale de Gamboma peut désormais renaître. Les travaux réalisés dans le cadre du Pdar ont duré six mois et ont concerné la construction d'un canal d'évacuation d'eau de 750 m, la réhabilitation de cinq étangs de 75,19 ares. À cela s'ajoutent le désherbage en surface et en fond, le renforcement des digues avec de

l'argile compactée, le curage de l'étang, la mise au point du système hydraulique, les alimentations et évacuation en PVC plus vannes d'arrêt. Le gouvernement, de son côté, a réhabilité six étangs.

La réhabilitation de cette station est une initiative du ministère de la Pêche et de l'aquaculture lancée en 2011 pour transformer cette station en centre d'appui technique. Selon le chef de la station, Auxence Okouango, la réhabilitation étant terminée, il faut « maintenant se lancer dans la production d'alevins et d'aliments de bétail de bonne qualité pour satisfaire l'offre dans la partie nord du pays. »

Chargé du projet à la BM, Amadou Oumar Ba s'est félicité de la qualité des ouvrages construits ou réhabilités. D'après lui, beaucoup de choses ont été réalisées.

« C'est une révolution par rapport aux anciennes pratiques. Je crois que cette station va permettre aux pisciculteurs de la zone nord, si elle est bien entretenue et bien utilisée, de disposer d'alevins pour pouvoir mener leur activité aquacole comme ils le désirent », a souhaité le chef de la délégation de la BM.

La délégation, conduite par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou, a également visité le broyeur-mélangeur que le projet a mis à la disposition de la station de Gamboma pour la fabrication des aliments de bétail et le poisson. Cette machine est encore en phase d'expérimentation avec la conception des formules alimentaires. Mais les utilisateurs évoquent déjà des problèmes liés à l'approvisionnement.

Considéré comme un investis-

sement complémentaire, le broyeur-mélangeur permettra de disposer d'aliments pour le poisson non seulement pour le centre mais aussi pour les autres pisciculteurs dans la partie septentrionale du pays. Pour Amadou Oumar Ba, si ces deux investissements complémentaires sont bien articulés et bien utilisés, ils vont permettre de changer l'image de l'activité aquacole dans la zone de Gamboma. « C'est un projet dans lequel le ministère de la Pêche et de l'aquaculture a investi. Mais il n'en demeure pas moins qu'il lui reste un travail complémentaire à faire pour que cette station se maintienne dans la durée et serve le plus longtemps possible aux pisciculteurs de la zone », a-t-il souligné. Avant de quitter Gamboma, la délégation a aussi visité les pistes rurales Akana-Mpounou et Mpounou-Ngobana.

P.W.D



PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Les inventeurs congolais exposent le fruit de leur génie créateur

Le savoir-faire et le talent des inventeurs congolais sont mis à l'honneur à l'occasion du Salon national des inventions des produits de l'industrie et de l'artisanat, qui se tient à Brazzaville du 28 au 31 mai.

Organisé par la direction de l'Antenne nationale de la propriété industrielle (Anpi), ce salon est une opportunité de rencontres et d'échanges entre inventeurs, opérateurs économiques, entreprises industrielles, coopératives et groupement de producteurs. Il vise à intégrer les inventions et innovations dans le processus de développement du Congo. « Vous apprécierez les œuvres de femmes et d'hommes qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs moyens afin de proposer au Congo des solutions à certains de ses problèmes. Je suis convaincue que tous les acteurs de l'économie qui sont à la recherche d'un créneau porteur et qui visi-



La coupure du ruban symbolique

teront ce salon trouveront satisfaction », a indiqué Bernadette Oniangué, directrice de l'Anpi. Venus des différents départe-

ments du Congo, ces inventeurs – près de soixante et onze au total – exposeront, quatre jours durant, leurs découvertes dans

des secteurs divers et variés : mécanique générale, électricité, agroalimentaire, pharmacopée traditionnelle, artisanat.

Ce salon a été organisé à Brazzaville pour la première fois en 2006. Il se fixe comme principaux objectifs d'évaluer le niveau de créativité au plan local et de préparer les inventeurs et les artisans nationaux aux compétitions internationales. En effet, de leur travail tant individuel que collectif dépend le développement économique et du progrès social du Congo. « Par manque d'invention, un produit est perdu. Par manque de produit, une entreprise est perdue et par manque d'entreprise, des milliers d'emplois sont perdus », a rappelé Bernadette Oniangué. À l'issue de ce salon, les meilleures inventions seront primées et les deux meilleures seront retenues pour représenter le Congo à la septième édition du Salon africain de l'invention et l'innovation technologique prévu en octobre à Ndjamena, au Tchad.

Rosalie Bindika

CONSOMMATION

Une tonne et demie de vivres avariés saisis à Pointe-Noire

C'est la direction départementale de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire qui a, le 29 mai, opéré cette saisie à la Société congolaise d'alimentation et des congelés (SCAC).

Les établissements concernés sont ceux de Tié-Tié et de Mvou-Mvou, respectivement dans les troisième et deuxième arrondissements de la capitale économique. Ce n'est pas la première fois que des aliments impropres à la consommation sont saisis à la société SCAC et dans certains autres établissements de vente de vivres frais de la ville. Il s'agissait en l'occurrence de cuisses de poulet, de queues de porc, de poissons de mer et autres. Fustigeant ce genre de pratique, Gaspard Massoukou, directeur départemental du commerce et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, a expliqué : « Madame la ministre du Commerce et des approvisionnements, Claudine Munari, a eu raison, lors de la cérémonie d'échange des vœux le 17 janvier dernier, d'inviter l'ensem-

ble des consommateurs à être vigilants et à dénoncer aux pouvoirs publics toutes les entorses de la loi constatées en matière de consommation. »

Conservés dans de mauvaises conditions et, pour certains, au-delà de la date de péremption, les produits ne portent pas d'indication sur leur origine. Sur certains marchés de la place, ils continuent à être vendus, probablement avec la complicité de commerçants sans scrupules.

En rapport avec la disposition de la loi 6/94 du 1^{er} juin 1994 portant réglementation des prix et des normes commerciales, constatation et répression des fraudes, la direction départementale de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire procèdera à la destruction desdits produits.

Soulignons que l'interdiction d'importation de certains produits alimentaires d'origine animale en République du Congo obéit au décret 2001-524 du 19 octobre 2001.

Séverin Ibara

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,
REPUBLIQUE DU CONGO DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS EN COOPERATION

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DEVANT ANIMER LA CELLULE TECHNIQUE PERMANENTE DU PNT

Contexte :

Le Plan National des Transports (PNT) élaboré en 2003 sur financement FED a été adopté par le Parlement en 2006 avec la promulgation de la loi en 2007. En absence des textes d'application de cette loi jusqu'au début de l'année 2012, le PNT n'a pu être à la base de toute intervention dans le secteur des transports.

Le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la commission nationale de suivi du plan national des transports, a été signé le 18 décembre 2012 par le Président de la République.

Le PNT peut, désormais être une référence systématique dans la réalisation des projets du secteur des transports.

Pour garantir une parfaite efficacité de cette commission, le point 2.6 du volume 8 du PNT avait proposé la mise en place d'une Cellule Technique permanente.

Objectif :

L'objectif de la manifestation d'intérêt est le recrutement du directeur devant animer la cellule technique.

Cette cellule comprend :

- 5 agents, chacun responsable d'un sous-secteur des transports à savoir :
- le sous-secteur ferroviaire,
- le sous-secteur aérien,
- le sous-secteur routier,
- le sous-secteur fluvial,
- le sous-secteur maritime ;
- Une secrétaire particulière ;
- Un comptable

suivant le décret n°2012-1251 du 18 décembre 2012.

Les critères du poste sont décrits en annexe de la présente manifestation d'intérêt.

a) Les dossiers de candidature à soumettre par les candidats pour la présélection comprennent ce qui suit :

- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae détaillé ;
 - des copies de diplômes, certificats ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.
- Ces documents seront déposés aux services de l'Ordonnateur national du FED, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration Direction Générale de la Coordination des Programmes et Projets en Coopération
Direction des Programmes avec l'Union européenne,
Place de la République, Immeuble du plan, BP 64, 7ème étage, porte 718.b) Les trois meilleurs candidats présélectionnés après analyse des dossiers passeront une interview organisée pour la circonstance.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au lundi 1er juillet 2013 à 10h00.

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2013

Le Directeur Général,
1^{er} Ordonnateur national suppléant
du FED



COUR DES COMPTES ET DE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

Les magistrats financiers se forment à la conduite des contrôles non juridictionnels

La session de formation ouverte le 28 mai à Brazzaville permettra aux magistrats financiers et aux conseillers en service à la Cour des Comptes et de discipline budgétaire, d'acquérir de nouvelles techniques dans la gestion saine des fonds de l'État.

Avec pour thème « Le contrôle non juridictionnel exercé par la Cour des Comptes et de discipline budgétaire », cette formation organisée par l'Union européenne, est animée par des experts formateurs nationaux et internationaux.

Les nombreux exposés programmés au cours de cette formation, permettront aux magistrats et conseillers de renforcer efficacement leurs capacités dans la gestion des fonds publics. Parmi les sujets à débattre : le contrôle de



Une vue des organisateurs à l'ouverture de la formation

l'exécution des lois de finances ; le contrôle de la gestion des services des établissements publics ; le contrôle de la gestion des entreprises publiques ainsi que le contrôle de la gestion des collectivités locales. Pour permettre aux par-

ticipants de bien agencer et assimiler les notions, les organisateurs ont prévu de faire un bref rappel sur la précédente formation qui avait pour thème le contrôle juridictionnel. Les formateurs repréciseront également aux magistrats et

conseillers, les nouvelles missions de la Cour des Comptes et de discipline budgétaire. Missions qui reposent entièrement sur la certification du compte général de l'État et l'évaluation des performances des programmes budgétaires.

Le président de la Cour des Comptes et de discipline budgétaire, Charles Émile Apesse, dans son mot liminaire, a invité les participants à être très attentifs. « *La formation aux contrôles non juridictionnels est d'autant plus opportune que les missions de certification des comptes et d'évaluation des politiques sont désormais assignées à la Cour des Comptes et de discipline budgétaire. C'est dire toute l'importance que revêt cette formation, et, j'invite en conséquence les participants à être attentifs et réactifs* », a-t-il indiqué. Ouvrant les travaux, le représentant du ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, Fidel Manima, a également insisté sur l'intérêt de cette formation.

Firmin Oyé

ÉCONOMIE VERTE

Une alternative pour l'éradication de la pauvreté en Afrique

Cette déclaration a été faite par Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du développement durable, à l'ouverture de la quatrième édition du forum international Green business, qui se tient du 28 au 30 mai à Pointe-Noire

Sur le thème « économie verte : un moteur pour la diversification des économies africaines », la première journée a permis au ministre Henri Djombo de rappeler aux représentants du secteur privé, aux membres des administrations, aux représentants des gouvernements, des institutions sous-régionales et aux partenaires techniques, que les opportunités en matière d'économie verte étaient nombreuses et portaient sur tous les secteurs de la vie socio-économique : l'agriculture, la forêt, la pêche, l'énergie, l'industrie, le tourisme, le transport, l'eau, la construction, la gestion des déchets et des produits chimiques, la santé, les mines, le commerce et bien d'autres. En effet, la transition vers l'économie verte doit être soutenue en intégrant les priorités nationales et les stratégies de développement durable en vue de présenter un instrument efficace de diversification économique. C'est pourquoi, a-t-il dit, il est utile et urgent de réfléchir aux ni-

veaux national et sous-régional, dans le cadre de réunions thématiques, sur les mesures légales, réglementaires et institutionnelles à prendre. Ces mesures sont, entre autres, le renforcement des capacités, le transfert de technologies et, en clé de voûte, la mobilisation des ressources financières suffisantes et prédictibles nécessaires à l'émergence de l'économie verte.

« *La quatrième édition du forum Green Business doit promouvoir une nouvelle dynamique et créer un espace et un moment où désormais chefs d'entreprises, décideurs politiques, chercheurs et société civile échangent et mettent à profit leurs expériences en vue de développer l'économie verte en Afrique centrale et construire des partenariats stratégiques Nord-Sud et Sud-Sud qui puissent promouvoir les meilleures pratiques dans ce domaine* », a souhaité le ministre Henri Djombo. Ainsi, pendant trois jours, tous les acteurs présents à ce forum vont débattre et s'enrichir mutuellement de leur vision du monde. Cela permettra de faire progresser la thématique de l'économie verte auprès des responsables politiques afin d'inciter et d'orienter l'action collective.

Qu'est-ce que le forum Green Business ?

Le forum Green Business est un carrefour annuel qui permet d'évaluer les activités sous-régionales en matière d'économie verte. Il est aussi l'outil principal pour la promotion des entreprises du secteur. Au total, 25 entreprises venues de France et d'ailleurs vont rencontrer les opérateurs économiques locaux pour prospecter le marché afin de nouer des contacts commerciaux pour l'avenir. Il devrait aussi permettre aux pays de la sous-région de prendre un certain nombre d'engagements, notamment, de mener une réflexion approfondie sur la mise en place d'une fiscalité écologique harmonisée, de lutter efficacement contre le braconnage et, enfin, de relever les défis des infrastructures durables. Cette première journée a notamment connu la présence de Josué Rodrigue Ngouonimba et de Gilbert Mokoki – respectivement ministre du Tourisme et de l'Environnement –, du ministre chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale, ainsi que d'Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville de Pointe-Noire.

Prosper Mabonzo

FORMATION

Les étudiants sensibilisés à l'importance de l'innovation

Le Pr. Olivier Jean-Marie Gaussens a entretenu les étudiants de l'ESGAE sur le thème « innovation, développement et entrepreneuriat. »

Dans son intervention, le Pr. Olivier Jean Marie Gaussens a présenté des méthodes d'évaluation des performances des entreprises en matière d'innovation, le projet de ses recherches, l'organigramme d'un projet et défini le thème de la rencontre « innovation, développement et entrepreneuriat ». D'après lui, l'innovation est considérée comme un processus de conception répondant à la demande des clients. Elle sert à améliorer les conditions de vie des personnes. Le développement est une co-évolution des valeurs d'usage et des connaissances technologiques et scientifiques. L'entrepreneuriat par contre est une tâche collective pour construire des business model complexes. « *L'innovation est fondée sur la variété des connaissances et de compétences. Il ne peut y avoir innovation sans création de valeur des résolutions des problèmes. C'est ainsi que l'industrie doit avoir la capacité de développer une variété de produits* », a-t-il souligné.

Les interrogations de l'assistance ont porté sur la définition de l'innovation, les obstacles de l'alimentation, la résolution d'un problème ancien et nouveau pour l'innovation, la différence entre la recherche et l'innovation, la notion d'entreprise ainsi que le risque du processus de l'innovation. Face à ces préoccupations, le Pr. Jean Marie Olivier Gaussens a expliqué que l'innovation se montre par la variété de produits d'une entreprise, la résolution des problèmes par le biais de la recherche et la technologie car il ne peut y avoir innovation sans entreprise.

Notons que la rencontre annonce la célébration en juin prochain des 20 ans de l'ESGAE que dirige le Pr. Roger Armand Makany.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ESCIC ouvre ses portes à Pointe-Noire

L'école se veut un centre de développement des compétences au service du progrès continu et de la performance des organisations privées et publiques.

C'est au cours d'un point de presse animé le 27 mai par Sylvestre Didier Mavouenzéla, président de la Chambre de commerce de la ville océane, que l'École supérieure de commerce et d'industrie du Congo (ESCIC) a été présentée au public et à une délégation étrangère, en présence de Patrice Betz, représentant la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. L'ESCIC de Pointe-Noire, créée avec le concours de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, est la première institution de formation supérieure née du partenariat public-privé entre la Chambre de commerce, d'industrie, de l'artisanat et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire et le cabinet de formation professionnelle Devel Sa.

En effet, l'ESCIC est une plateforme de formation regroupant diverses institutions de formation liées par des accords de partenariat, afin d'offrir aux entreprises et aux organismes publics des services de formation ainsi que des prestations d'accompagnement nécessaires au

maintien de leur efficacité.

Pour Sylvestre Didier Mavouenzéla, dans toutes les grandes économies du monde, l'emploi est un agrégat macroéconomique qui explique le niveau de l'investissement ou celui de la croissance économique. Ainsi, il doit permettre de changer radicalement le paradoxe actuel vécu en Afrique, à savoir des taux de croissance élevés cohabitant avec des niveaux de pauvreté aussi dominants.

Sylvestre Didier Mavouenzéla a ensuite rappelé que, lors d'une allocution en direction des entreprises, des collectivités locales et du pays tout entier, le chef de l'État avait reconnu que le chômage des jeunes commençait à devenir insupportable et méritait une attention particulière. « Cette interpellation a ensuite amené notre bureau à réfléchir et à faire de la formation un axe majeur de son programme de mandature », a indiqué Sylvestre Didier Mavouenzéla.

Signalons que les premiers cours à l'ESCIC démarreront en septembre prochain. L'offre de formation concerne les niveaux Bac+3 (Bachelor), Bac+4 (Master 1) et Bac+5 (Master 2).

Prosper Mabonzo

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Une formation sur le mécanisme d'élaboration des budgets et techniques d'audit

Une vingtaine de programmeurs et gestionnaires de crédits ont pris part à ce séminaire qui s'est déroulé du 19 au 27 mai à Brazzaville.

Programmer les activités, les évaluer et faire le contrôle d'audit, notamment en comparant les objectifs avec les résultats obtenus par le biais des indicateurs de performance, sont inscrits dans les procédures du présent exercice.

Au terme de cette formation de neuf jours, les participants ont formulé, à l'attention du commandement, des suggestions pertinentes visant à vulgariser ces concepts et notions auprès des autorités organiques et opérationnelles de leur département.

En définitive, ce séminaire a donné l'occasion aux participants de se replonger au cœur des concepts de pilotage de la performance, d'approche stratégique, d'élaboration des budgets, d'audit et de contrôle internes ainsi que des procédures de leur mise en œuvre. Autant d'éléments et de notions qui sont aujourd'hui à la base de l'amélioration du fonctionnement des administrations partout dans le monde.

La cérémonie de clôture était patronnée par le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le général de brigade aérien, Ambroise Mopendza.

Guillaume Ondzé

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU
ÉCOLE PRIMAIRE • COLLEGE • LYCEE • INTERNAT



VENEZ EN FAMILLE VISITER L'ISFA
JOURNÉES PORTES OUVERTES
le Samedi 1^{er} juin 2013 • de 10h à 16h30

L'établissement est situé en périphérie nord de Brazzaville. Il offre, ainsi, un cadre agréable et favorable aux apprentissages dispensés et contribue également au mieux-être des élèves. L'un de ses atouts majeurs est de posséder un internat où les élèves pensionnaires séjournent en semaine et un week-end sur deux. Ainsi, l'accompagnement des élèves sur le chemin de la réussite se traduit par un encadrement non seulement pédagogique mais aussi éducatif.

L'ISFA aujourd'hui :

- 18 salles de classe
- 3 laboratoires : SVT, technologie et langues
- 2 internats (filles et garçons)
- 1 restaurant scolaire
- 1 amphithéâtre
- 1 centre de documentation et d'information
- 1 infirmerie
- 1 blanchisserie
- 1 espace sportif

Calendrier des tests d'admissions :

Session 1 : Samedi 29 juin 2013
Session 2 : Vendredi 5 juillet 2013
Session 3 : Samedi 24 août 2013
Session 4 : Samedi 31 août 2013
Session 5 : Samedi 7 septembre 2013
Session 6 : Samedi 14 septembre 2013

Rentrée scolaire 2013-2014 : Lundi 16 septembre 2013
Les préinscriptions ont déjà commencé.

Renseignements et demande de dossier de préinscription :
INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
BP 311 BRAZZAVILLE - CONGO
Par téléphone : 00 (242) 05 549 44 07 / 06 642 96 07
En ligne : secretariat@institut-st-francois-brazza.com
Site : www.institut-st-francois-brazza.com

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution



SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

Partners: Cisco Premier Partner, McAfee Proven Security, RSA SECURITY, Kaspersky Anti-Virus

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Entreprise régie par le code CIMA

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

HANDICAP

L'intégration des aveugles préoccupe l'ONG « Viens et Vois »

Du 10 avril au 10 mai s'était organisé à Brazzaville, un stage dont le but était d'enseigner aux aveugles les connaissances indispensables à leur intégration.

Venu de Souanké dans le département de la Sangha, Jean-Claude Bozock, le 151e aveugle à être alphabétisé, a notamment participé à une session de formation en braille (historique du braille, méthode et utilisation). L'écriture braille ouvre l'accès à la culture et donne les bases indispensables pour entreprendre toute autre activité dans la vie. C'est pour ces raisons que l'ONG « Viens et Vois » veut apporter des solutions concrètes aux besoins des aveugles. Pour atteindre tous ces objectifs, l'ONG a comme partenaires, principalement la mission Évangélique Braille de Suisse, l'Alliance biblique universelle, « Voir ensemble » de France, « Échos communication » de Belgique, sans oublier le ministère des Affaires sociales.

« Le processus d'intégration des aveugles se trouve déjà avancé. Au niveau législatif, il n'y a pas longtemps que le Parlement congolais a ratifié la Convention sur les droits

des personnes handicapées. Au niveau institutionnel, le président de la République a pris un décret portant création du Comité national de suivi et d'évaluation du Plan d'action national pour les personnes handicapées », a déclaré lors de la cérémonie de clôture de stage, Emerson Massa, président de « Viens et Vois ».

De 2004 à nos jours, dix sessions d'alphabétisation ont été organisées tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire, avec 150 apprenants ; et deux sessions spéciales sur les activités génératrices de revenus : maraîchage, pâtisserie, téléphonie, agriculture, avec 50 participants dans les localités susmentionnées, afin de donner l'autonomie et l'indépendance de vie aux aveugles, en vue de réduire la mendicité et la pauvreté au niveau de cette couche spécifique de la population.

En marge de la cérémonie de clôture, trois membres de l'ONG « Viens et Vois » ont reçu des ordinateurs portables, et, à titre personnel, un don de la mission Évangélique Braille de Suisse.

Guillaume Ondzé

IN MEMORIAM

29 mai 2011 – 29 mai 2013

Le temps qui passe et qui s'enfuit ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher. Voici deux ans déjà que notre époux, père et grand-père, le général de brigade Nzambi Makoumba-Nzambi alias Sébas Enemen a quitté la terre des hommes.

En ce jour de triste et douloureux anniversaire, la veuve Makoumba-Nzambi, née Milebe Henriette, les enfants et petits-enfants, ainsi que toute la famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Des messes d'action de Grâces seront dites à la chapelle javouhey du 24 mai au 1^{er} juin 2013.

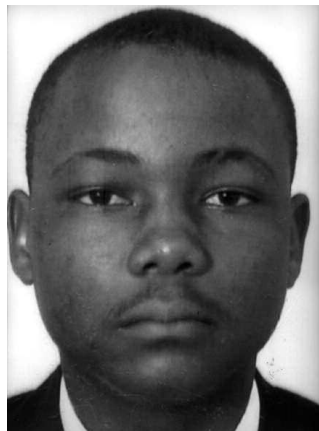
Que son âme repose en paix



Tony Ritchie Ossete Ndinga 30 mai 2013.

Jour pour jour, voici une année que tu as été arraché à notre affection.

Prières ferventes, que la lumière divine t'entoure.



VIH-SIDA

Le CNLS étudie le plan stratégique 2014-2018

Le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS) et ses partenaires s'attelleront à peaufiner la situation de la réponse nationale, les plans opérationnels, le budget et une approche participative.

Tels sont les dossiers qui seront examinés au cours des travaux ouverts le 28 mai à Brazzaville par le conseiller à la population du ministre de la Santé, Florent Balandamio. Résultat attendu : la mise en place du nouveau cadre stratégique de lutte contre le VIH-sida

Les parties prenantes seront également informées sur le nouveau modèle de financement du Fonds mondial de lutte contre le sida et ses implications pour le processus de planification stratégique, sur les résultats de l'analyse des modes de transmission de l'infection à VIH et l'amorce de la collecte des données sur la situation de l'épidémie du VIH en République du Congo.

Initiatives d'atténuation du VIH-sida
Sur l'ensemble du territoire,

des efforts importants sont à fournir en raison de la persistance de cette pandémie. Le cas du combat de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant reste entier.

Les autorités en charge de la lutte contre la pandémie du VIH-sida tiennent à renforcer la prévention de l'infection à VIH chez les groupes les plus à risque que sont les professionnels du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les détenus, les hommes en uniforme, les jeunes et les populations autochtones.

Dans cette perspective, la gestion et l'approvisionnement des médicaments antirétroviraux, consommables, réactifs ainsi que l'extension de l'offre de qualité, le renforcement de la prise en charge du sida pédiatrique, l'amélioration de la prise en charge des co-infections hépatiques-VIH et l'intensification des activités d'information, d'éducation et de communication font partie des priorités.

25 millions de préservatifs distribués en 2009

Il est à noter que 650 écoles primaires et 229 établissements du secondaire ont bénéficié de campagnes d'information sur le VIH-sida suite aux initiatives des autorités locales ; 600 000 manuels scolaires sur le VIH ont été distribués dans les écoles du secondaire avec l'appui financier de l'Initiative pays pauvre très endetté.

L'extension de l'offre des services est passée de 2 personnes en 2005 à 144 en 2012. Selon les statistiques du CNLS, plus 23 417 cas ont été repérés grâce à la mise en œuvre de la stratégie mobile de dépistage. En 2009, plus de 25 millions de préservatifs ont été vendus et distribués.

Par ailleurs, le nombre de prises en charge médicales des personnes vivant avec le VIH est passé de 3 en 2003 à 65 en 2012. Le nombre de malades sous antirétroviraux a augmenté : 5 765 en 2007 et 17 234 en 2012, dont 1 148 enfants et 16 086 adultes.

Fortuné Ibara

MALI

L'ONU s'inquiète de la situation humanitaire à l'est du pays

L'est du Mali manque d'eau potable, a annoncé mardi à Genève le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Suite à une visite du coordinateur humanitaire de l'ONU au Mali, Aurélien Agbenonci, à Gao, la réhabilitation de l'approvisionnement en eau est un impératif pour les 70.000 personnes qui vivent dans la ville. Jens Laerke, porte-parole de l'OCHA, a également dit « qu'en dehors de la ville de Gao, la situation est encore pire car l'absence d'électricité ne permet plus aux pompes de fonctionner et donc de distribuer de l'eau ».

Il a ajouté que « l'autre source d'eau est le fleuve Niger mais que 22 cas de choléra ont été enregistrés au mois de mai et ont causé deux

morts ». D'après la porte-parole du Programme Alimentaire Mondial (PAM), Elisabeth Byrs, 374.000 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire à Gao et à Tombouctou. « On peut également ajouter que 34.000 déplacés internes réfugiés à Mopti et 28.660 personnes réfugiées à Bamako profitent du soutien de l'organisation », a-t-elle dit.

Le PAM a assisté 517.500 personnes au mois de mai et espère poursuivre son action et augmenter ses opérations au mois de juin. Le but est d'aider 1 million de personnes d'ici la fin de l'année 2013. L'appel humanitaire pour le Mali est de 410 millions de dollars et à l'heure actuelle, 25% des fonds ont été récoltés.

Tiras Andang

ECAir
 Bienvenue chez vous.

BRAZZAVILLE PARIS
 Aller-Retour
517 200
 Fcfa TTC

Jusqu'au 01 Juin,
 payez votre 3ème bagage à **100 euros**



DEVIENT



PUBLI-REPORTAGE

SOIREE DE CHANGEMENT D'IDENTITE A POINTE-NOIRE

Après la soirée du 3 Mai 2013 à Brazzaville où ETDE CONGO est officiellement devenue BOUYGUES Energies et Services, la Direction de Pointe-Noire s'est alignée à ce changement d'identité lors de la soirée du 23 Mai 2013. Autorités administratives et invités de marque ont honoré de leur présence cette manifestation.

Ce changement d'identité, a tenu à rappeler David MORVANT, Directeur de BOUYGUES E&S - Pointe-Noire, était nécessaire du fait de la diversité des métiers et des offres de l'entreprise qui ne correspondaient plus à l'appellation ETDE. Ce nouveau nom montre l'engagement du groupe Bouygues dans ces métiers de l'énergie et des services et positionne l'entreprise en tant qu'acteur global.

Née de la marque Bouygues qui est une marque forte et présente sur tous les continents, Bouygues Energies et Services veut prendre un nouvel élan pour sa volonté de développement dans les métiers de l'énergie et des services.

Héritant de l'ambition de Bouygues Construction qui est de « bâtir une vie meilleure », Bouygues Energies et Services porte cette même ambition dans l'ensemble de ses filiales. C'est ainsi que cette société a mis toute son énergie au service d'une vie meilleure au Congo depuis plus de dix ans, d'abord sous la dénomination de SOGECO, créée depuis la filiale Gabonaise SOGEC, implantée en 2001 à Brazzaville puis à Pointe-Noire en 2004. Intervint ensuite en 2010 un premier tournant, prémices de la mise en avant de la marque Bouygues, puisque SOGECO devint ETDE Congo, pôle Energies et Services de Bouygues Construction. Aujourd'hui naturellement elle devient Bouygues Energies et Services.

Actuellement, Bouygues Energie & Services accompagne l'Etat Congolais sur l'électrification de Djambala et Gamboma. La société a réalisé les lignes de transport THT de 220 KV de Pointe-Noire à Brazzaville. Elle exécute aussi des réseaux d'électrification urbaine et rurale, avec la réhabilitation et le renforcement des réseaux électriques des villes de Brazzaville, de Pointe-Noire, d'Oyo et de Ouessou. A cela s'ajoute le renforcement des réseaux électriques du Port Autonome de Pointe-Noire.

Bouygues Energie & Services a réalisé de nombreux travaux pour le compte de la DGGT : lignes, postes, stations de traitement d'eaux, de l'éclairage public à Brazzaville, à Oyo, à Ouessou et ailleurs dans tout le pays.

Bouygues Energie & Services intervient aussi dans les grands chantiers des opérateurs économiques tels que : TEPC, ENI Congo, CORAF, SNPC, PAPN et biens d'autres clients industriels et privés, dans le déploiement de leurs infrastructures.

Pour la performance et le rendement optimal de ses employés, Bouygues Energie & Services a mis en place une politique HSE proactive et partagée par tous :



« Sécurité Santé : GO je m'engage / GO j'agis »

- Un plan de formation multiplié par quatre en trois ans,
- Avec plus de 12000 heures de formation spécifiques HSE par an.

Bouygues Energies & Services continuera d'étendre son développement au travers de ses trois axes stratégiques :

1. Devenir un acteur global des énergies et des services au Congo
2. Développer son activité de fonds de commerce, en étant toujours plus exigeant pour offrir la meilleure qualité de services à ses clients (Chantiers tertiaires en génie électrique et thermique, contrats de Maintenance multi-technique, travaux E&I pour les sites Offshore et On shore).
3. Développer ses activités de niche (Solutions IT, Oil & Gas et l'ingénierie).

Et, par rapport à ce changement d'identité, Martin Bouygues, Président Directeur Général du groupe dit ceci : « J'attends de l'innovation de Bouygues Energies et Services, car c'est un facteur de progrès et un moteur en matière du développement durable dans le groupe. J'attends aussi de l'innovation en matière de nouveau service à apporter à nos clients. Le client doit être au centre de nos préoccupations et nous devons lui apporter des biens, des produits et des services qui soient associés à la compétitivité et au progrès technologique. Dans les deux cas, Bouygues Energies et Services a un réel potentiel ».

AG Partners



Martin BOUYGUES,
Président Directeur Général du Groupe BOUYGUES.



Une vue des invités



COUR PÉNALE INTERNATIONALE

La procureure défend l'institution, accusée de « poursuites raciales contre les Africains »

Fatou Bensouda a déclaré le 28 mai que les détracteurs de la CPI voulaient en réalité protéger les responsables des crimes contre l'humanité.

« Ce sont les voix de ceux qui cherchent à protéger les auteurs de ces crimes. Ces voix ne soutiennent pas les victimes des crimes [...]. Les vraies victimes sont les victimes de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide, pas ceux qui commettent ces crimes. Ce que ces voix cherchent à faire, c'est à protéger les auteurs des crimes. Je crois que c'est une insulte aux victimes », a déclaré la procureure lors d'un débat à l'ONU. « La CPI va continuer à être indépendante, à être impartiale, à appliquer la loi stric-

tement, sans aucune considération politique ou autre », a-t-elle ajouté.

Fatou Bensouda s'exprimait ainsi au lendemain de vives critiques contre la cour, émises par l'Union africaine par la voie de son président en exercice, en la personne du Premier ministre éthiopien Haile Mariam Dessalegn, à l'issue du sommet des chefs d'État de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba, en Éthiopie.

« 99 % des inculpés de la CPI sont africains, cela montre donc que quelque chose est biaisé



Fatou Bensouda

au sein du système de la CPI, et nous contestons cela », avait fait remarquer le Premier ministre éthiopien.

Le 27 mai, la CPI avait, par la voix de son porte-parole, rejeté les accusations de racisme proférées à son encontre par l'UA et avait annoncé qu'elle ignorerait un appel de l'UA au transfert des procès d'Uhuru Kenyatta et de William Ruto dans leur pays.

Les deux dirigeants kenyans, élus respectivement en mars président et vice-président, sont poursuivis par la CPI pour leur rôle présumé dans l'organisation des terribles violences

ayant suivi le scrutin présidentiel de décembre 2007 au Kenya et qui s'étaient soldées par la mort de plus de mille personnes et des centaines de milliers de déplacés en quelques semaines.

Le procès de l'actuel président kenyan doit commencer le 9 juillet à La Haye, siège de la CPI, alors que celui de William Ruto qui aurait dû débuter en début de semaine a été reporté sine die. Signalons que depuis sa création, la CPI a inculpé une trentaine de personnes, tous des Africains, pour des crimes survenus dans huit pays d'Afrique : République démocratique du Congo, Centrafrique, Ouganda, Soudan (Darfour), Kenya, Libye, Côte d'Ivoire, Mali.

Nestor N'Gampoula

DÉVELOPPEMENT

Plus d'efforts aux gouvernements africains pour atteindre les OMD

L'analyse intitulée « Évaluation des progrès réalisés par l'Afrique pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement » a été publiée le 27 mai à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Le texte souligne notamment que les États africains doivent convertir les performances économiques impressionnantes accomplies par l'Afrique au cours de la dernière décennie, pour se rapprocher des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). « Cette démarche demeure un enjeu majeur pour l'Afrique », relèvent les auteurs du document. Ce dernier a été préparé par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Ils recommandent aux décideurs politiques de poursuivre des stratégies de croissance inclusives qui promeuvent la large participation de la population active, tout en garantissant que les bénéfices de la croissance

soient investis dans des programmes qui renforcent les capacités de production de larges pans de la société, notamment des femmes, des jeunes et des populations défavorisées.

Pour les auteurs de ce rapport interinstitutionnel, « si l'Afrique est la seconde région du monde où le développement est le plus rapide, son taux de lutte contre la pauvreté demeure insuffisant pour atteindre la cible de réduction de moitié de l'extrême pauvreté d'ici 2015 ». Et de poursuivre : « L'analyse de l'insécurité alimentaire donne à comprendre la façon dont ce phénomène impacte les autres OMD, notamment les objectifs liés à la santé, et dans quelle mesure des efforts concertés pour améliorer l'agriculture, la distribution alimentaire et la nutrition, pourraient accélérer les progrès vers les autres OMD. »

Publié à moins de 1 000 jours de la cible des OMD en 2015, ce rapport dresse un état des lieux de la performance générale du continent africain concernant les OMD et classe les pays les plus performants par indicateur, sur la base des pro-

grès réalisés par chaque pays en fonction de ses conditions de départ.

L'étude compare l'évolution de la situation en Afrique avec d'autres parties du monde. À ce sujet, il précise que 15 des 20 pays qui ont accompli l'année dernière les plus grands progrès en matière d'OMD se trouvent en Afrique. « Des pays tels que le Bénin, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Malawi et le Rwanda ont enregistré des progrès considérables concernant plusieurs objectifs et cibles », affirment les auteurs.

D'après cette analyse, si les gouvernements africains veulent transformer l'agriculture du continent pour améliorer le niveau de vie et favoriser l'autonomisation économique, ils doivent réunir un certain nombre de conditions, comme la nécessité d'accroître la productivité agricole en appliquant de meilleures politiques, mais aussi en investissant massivement dans les semences améliorées, l'agriculture irriguée, l'utilisation d'engrais, tout en développant davantage l'accès aux financements.

N.N'G.

LIBYE

Démission du président de l'Assemblée nationale

Mohamed al-Megaryef, président du Congrès général national (CGN), la plus haute autorité politique et législative de Libye, a présenté sa démission le 28 mai pour se conformer à la loi sur l'exclusion politique des anciens collaborateurs du régime de Mouammar Kadhafi.

« Les représentants du peuple ont exprimé leur volonté et celle-ci doit être respectée. Tout le monde doit se plier à la loi, par respect pour la légalité et la démocratie. Je serai le premier [...] et je remets ma démission entre vos mains. Je m'en vais la tête haute et la conscience tranquille », a-t-il déclaré avant d'être applaudi par les membres du CGN.

Suite à l'adoption de la loi « sur l'isolement politique », à la demande des factions armées qui ont contribué à la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la démission de tous ceux ayant travaillé sous l'ancien régime est très attendue. Celle du président du CGN vient probablement de donner le ton. L'intérim serait assuré par le premier adjoint de Megaryef, Giouma Attaiga. Pour de nombreux observateurs et certains diplomates, l'application de cette loi va priver le nouveau pouvoir d'hommes d'expérience. Ce qui

risque de compliquer un peu plus la transition vers la démocratie dans ce pays. « Nous espérons que son exemple sera suivi par tous ceux qui sont concernés par la nouvelle loi », a lancé un député au sortir de la séance plénière de l'Assemblée nationale, ajoutant qu'une vingtaine d'élus du CGN sur deux cents étaient visés par la loi ainsi que d'autres personnalités à travers le pays.

Économiste de formation, Mohamed al-Megaryef a servi comme ambassadeur de son pays en Inde sous le régime Kadhafi, avant de faire défection et de rejoindre l'opposition en exil. Il a fondé dans les années 1980 avec d'autres dissidents le Front de salut national libyen.

Rappelons que l'Assemblée nationale libyenne a adopté le 5 mai la loi d'isolement politique sous la pression d'hommes armés qui encerclaient les ministères des Affaires étrangères et de la Justice depuis plusieurs jours, réclamant que le gouvernement limoge les responsables associés à l'ère Kadhafi. Quant à Mohamed al-Megaryef, il avait été porté à la tête du Congrès national général le 9 août 2012.

N.N'G.

TerraTech
Le monde de l'informatique

CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

COMPAQ PRESARIO
CQ57-465SK



379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE
P253-M



INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

349.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

MUSIQUE

Une maison de formation pour les enfants démunis

Instituée par l'Unesco, la Semaine internationale de l'éducation artistique est célébrée la dernière semaine du mois de mai. À Brazzaville, cette semaine a été marquée par l'ouverture d'un atelier d'initiation aux instruments de musique en faveur des enfants démunis.

Différents groupes et jeunes artistes musiciens ont animé cet atelier, tels que Christ Gospel au chant ; Fredy Mabanza à la guitare ; Baurdier Kangou au piano ; Thony Samba à la batterie ; Gero Nkokani à la trompette... Berlea, Cardo, un groupe de jeunes aveugles

et, bien sûr, les enfants ont également répondu présents. L'association Eseh Music and Project a profité de cette occasion pour ouvrir officiellement sa maison d'éducation musicale où les enfants du Plateau des Quinze-Ans sont reçus. Démunis pour la plupart, ces

enfants viennent apprendre à jouer gratuitement de la guitare, de la trompette et même à chanter. Le but de l'association est de promouvoir l'éducation musicale au Congo auprès de tous les enfants. « L'Unesco a proclamé la quatrième se-

maine du mois de mai Semaine internationale de l'éducation artistique. Il a été demandé à toutes les écoles et à tous les lieux éducatifs d'introduire et de faire la promotion des arts et de l'éducation artistique. L'exercice que vous faites cet après-midi est une illustration,



Les enfants démunis s'initient à la musique

maine du mois de mai Semaine internationale de l'éducation artistique. Il a été demandé à toutes les écoles et à tous les lieux éducatifs d'introduire et de faire la promotion des arts et de l'éducation artistique. L'exercice que vous faites cet après-midi est une illustration,

liar organisé par l'association Eseh Music and Project que préside Fredy Mabanza. On y a noté la présence du conseiller aux affaires publiques de l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo, James Wesley Jeffers.

Bruno Okokana

Écurie Padiex Production met trois albums sur le marché

Loggan Mathias Ngoumba, président d'Écurie Padiex Production, a animé une conférence de presse à Pointe-Noire au cours de laquelle, il a présenté trois opus sortis sous son label.

Le griot Claude Massamba Miawa dans *Reveille-toi Africa*, Malonga et son groupe Africa Danse dans *Matsinu mansi*, Padiex SP Musica dans *Qui fait quoi*, trois albums enregistrés dans trois styles différents (griot, musique de recherche et typique) sont désormais dans les bacs. Les trois opus sont produits par Écurie Padiex Production.

Dans un style langoureux, Claude Massamba Miawa nous replonge dans les rythmes du terroir. En onze titres, il parcourt cette Afrique ancestrale à travers ses proverbes magiques et ses curiosités. Utilisant la langue kongo, le griot tente à sa manière de moraliser la société qui perd progressivement ses valeurs et ses repères : l'éducation civique n'est plus qu'un vain mot, l'outrage aux bonnes mœurs envahit dangereusement la société, le respect des aînés relégué aux calendes grecques, etc. L'album défend la musique à texte à laquelle beaucoup d'artistes semblent préférer des sonorités assourdissantes et des paroles vides de sens.

Dans un registre différent, Malonga et son groupe Africa Danse emportent les amateurs de musique de recherche dans une ballade musicale rythmée par les sons des tam-tams.

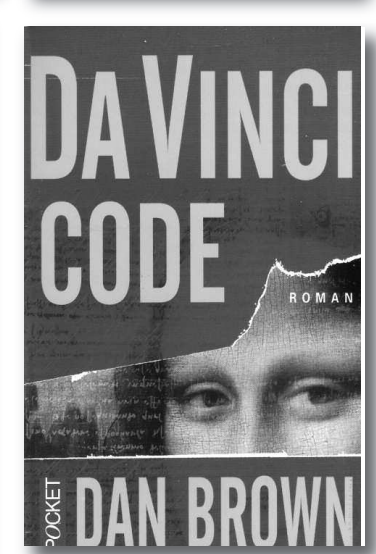
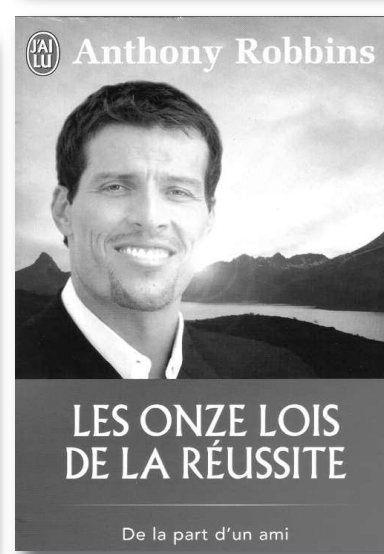
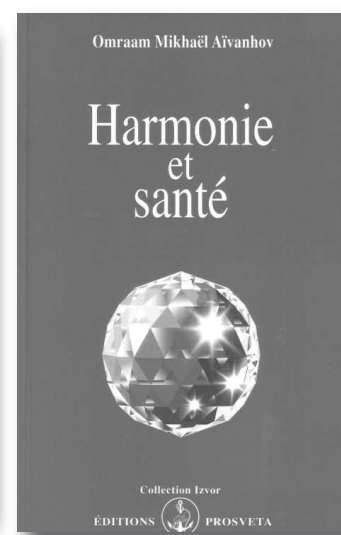
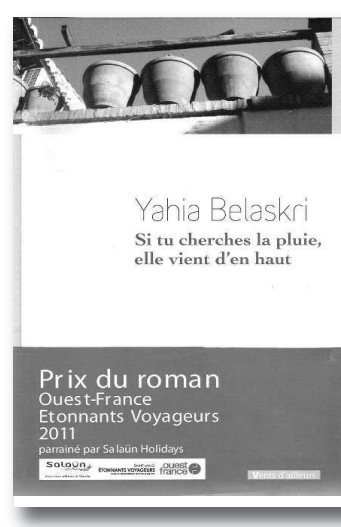
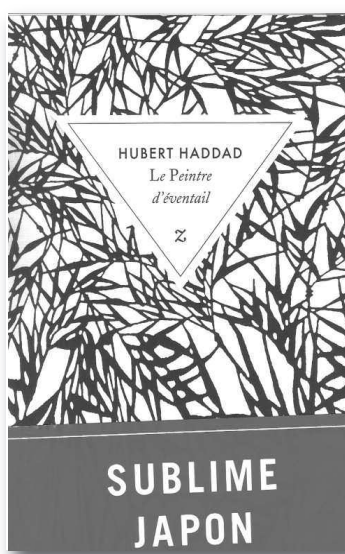
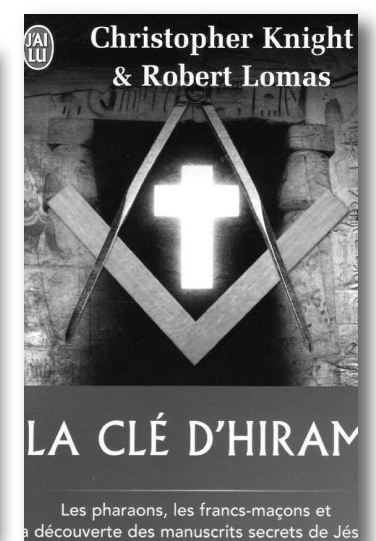
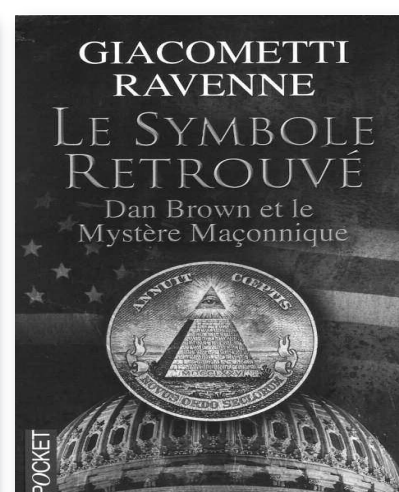
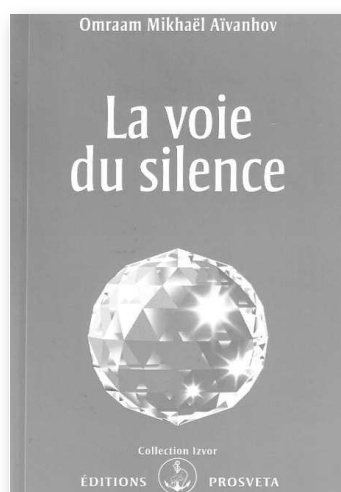
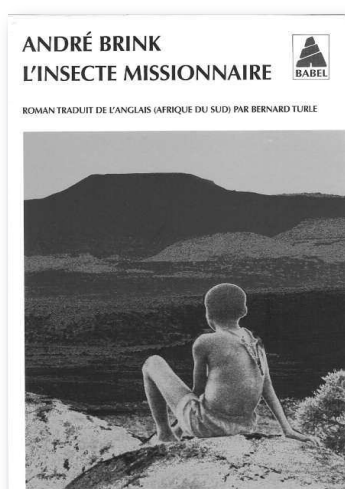
Paroles instructives, rythmes saccadés et coordonnés, ce groupe dénonce à huit chansons la société actuelle qui brille plus par les antivaluers plutôt que par l'exemple. Le troisième album produit par Écurie Padiex s'intitule *Qui fait quoi*, de Padiex SP Musica. C'est un opus produit et enregistré dans un style « classique », avec des chants et des animations superbement mixées, les sons agréables de la guitare, du synthétiseur, de la batterie, de la tumba. *Bilokota bilokota*, *Perception*, *Kulu-foua Kuluwinguilé*, *La vie* sont les quelques titres de l'album.

Pour Mathias Ngoumba, la production de ces trois opus est une manière de propulser la musique congolaise. Aussi, demande-t-il aux sponsors et aux médias de l'accompagner dans la promotion. Selon lui, sortir trois albums d'un seul coup peut paraître osé, mais comme ils sont de styles différents cela permet à chaque public de trouver son compte d'autant qu'ils sont vendus à un prix modique.

Après la présentation officielle des albums, SP Musica, Africa Danse, Claude Massamba Miawa sont montés sur le podium de Café Torino où ils se sont produits en play-back.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE





airtel, fier partenaire
de Manchester United

Océan CONGO

FOOTBALL PASSION
Exprime ta passion
et gagne jusqu'à
5 000 000 F CFA

Avec **FOOTBALL PASSION**, réponds aux questions sur le football et gagne de nombreux lots : des ballons, des maillots, du crédit et jusqu'à **500.000 FCFA CASH**.

Tu peux aussi gagner jusqu'à **5.000.000 FCFA** par tirage au sort au cours du show télévisé hebdomadaire « **FOOTBALL PASSION** ».

Comment y participer ?

Pour commencer, enregistre-toi au jeu en envoyant « **Foot** » par SMS au **139** ou en composant ***139#** ou encore en appelant le **139**.

Ensuite, tu recevras chaque jour par SMS des questions auxquelles tu devras répondre.

Plus tu donnes de bonnes réponses, plus tu cumules des points qui te permettront d'être éligible au tirage pour gagner ces lots.

Coût : appel / SMS
100^{FCFA}



Pour plus d'infos, appelle le 141



réseau oyo ezo fula

INFRASTRUCTURES

Inauguration du pont Lonzo

L'ouvrage facilitera le trafic entre les quartiers du même nom et Kinkenda ainsi que d'autres agglomérations de la commune de Ngaliema.

La circulation entre les quartiers Lonzo et Kinkenda, dans la commune de Ngaliema, est à ce jour facilitée par le pont Lonzo. Ce dernier a été inauguré et ouvert aux usagers, le 28 mai, par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango. L'ouvrage de huit mètres de long et quatre de large, dont les travaux ont duré douze mois, a été à 90 % financé par le Fonds social de la République (FSR), antenne de Kinshasa. L'exécutif provincial de Kinshasa a contribué à hauteur de dix pour cent au bénéfice de la population, comme manifestation de la volonté du bénéficiaire. Le coût total de l'ouvrage a été de quatre-vingt-trois mille huit cent treize dollars américains.

Un ouvrage bien accueilli

La bourgmestre de Ngaliema a appelé la population à faire bon usage de cet ouvrage acquis dans le cadre de la « Révolution de la modernité ». Alors que le représentant des bénéficiaires de cette infrastructure, Romain Luhangu, a remercié le gouverneur de la ville-province, qui a accepté de financer les dix pour cent du coût de cet ouvrage. Ce qui aurait facilité le décaissement des fonds disponibles par le FSR au bénéfice de ce pont et de la population. Il a également relevé le souhait de la population sur l'élargissement de l'avenue Mahanga et l'ouverture du trafic entre le quartier camp Luka et la commune voisine de Selembaô.

La population du quartier Lonzo a également sollicité de l'autorité urbaine l'implantation dans ce sec-



André Kimbuta et le vice-gouverneur Clément Bafiba

teur d'un sous-commissariat de police en vue de contrer l'insécurité enregistrée dans cette partie de la commune de Ngaliema.

Le chef d'antenne Kin de FSR, Patrice Bakenge, a salué le partenariat entre sa structure et l'Hôtel de ville de Kinshasa en vue de la réalisation des infrastructures communautaires.

À cette occasion, le gouverneur de la ville-province, André Kimbuta Yango, a passé en revue l'initiative du chef de l'État, Joseph Kabila, de renforcer les capacités financières du FSR/antenne de Kin, en vue de résoudre les problèmes de base de la population de la capitale congolaise. Il a également souligné la volonté de l'exécutif provincial, de réhabiliter et de moderniser certaines infrastructures de la ville et d'en construire d'autres, selon le programme du gouvernement. « J'ai consenti de financer les dix pour cent du coût de ce projet tel que souhaité par le FSR en vue de manifester la volonté et l'intérêt de la population kinoise, bénéficiaire de

cet ouvrage », a-t-il affirmé.

André Kimbuta Yango a également félicité le civisme de la population, qui avait accompagné le FSR et le gouvernement provincial dans la réalisation de cet ouvrage. Il l'a aussi sensibilisé sur le paiement de la vignette et des autres taxes dues à la ville dont l'impôt foncier. « Cela nous permettra de financer d'autres projets à travers la ville dont celui de l'avenue Mahanga, dont vous avez sollicité l'aménagement », a-t-il expliqué. S'agissant de cette route, l'autorité urbaine a requis de la bourgmestre un rapport dans un bref délai en vue de permettre à ses services d'étudier sa faisabilité.

Le gouverneur a aussi abordé le volet sécuritaire. Dans ce chapitre, il a recommandé à la population de Lonzo et des environs de dénoncer tous les « kuluna » qui sèment la désolation dans leurs quartiers. « Nous allons trouver des solutions efficaces en les traduisant devant la justice, en audiences formelles », a soutenu André Kimbuta.

Lucien Dianzenza

CONSOMMATION

Kinshasa livre ses secrets

Le cabinet Target spécialisé dans les études de marché et le conseil en marketing et stratégie a présenté, le 29 mai, la deuxième vague des indices des prix de vingt-sept produits les plus consommés au cours d'une période de trois mois.

Durant trois jours, soit du 11 au 13 janvier 2013, quarante enquêteurs ont récolté les informations dans les différents districts de la capitale. Comme pour la première vague en 2011, plusieurs produits de consommation courante sont cités, notamment le savon, le lait de beauté, les boissons, les téléviseurs, le téléphone mobile et tant d'autres encore. Il s'agit de données qui renseignent sur l'utilisation et non la possession. Les statistiques ainsi compilées ont fait ressortir les tendances de la consommation à Kinshasa. Si l'on observe une hausse de la consommation de l'alcool et de la fréquentation des supermarchés, par contre les boissons non alcoolisées sont en perte de vitesse dans la capitale. « Les supermarchés ont beaucoup progressé. 58% des Kinois l'ont fréquenté au cours de la période examinée. Food Market reçoit la plus forte affluence en raison de son emplacement dans les quartiers populaires de Tshangu et de Victoire. Cette délocalisation géographique du centre-ville vers la cité a permis au plus grand nombre de Kinois de commencer à fréquenter les supermarchés », indique le cabinet. Il n'y a pas eu de changement dans la consommation du téléphone et du savon. Pour autant, certaines informations mettent en lumière le niveau alarmant de la présence des produits piratés. Cités parmi les marques les plus utilisées dans la téléphonie mobile, les fabricants Nokia et Samsung contredisent les chiffres. L'explication est la présence massive à Kinshasa des produits Nokia et Samsung piratés.

Cette étude quantitative a confirmé l'utilisation des banques et les produits ban-

caires les plus répandus dont le transfert de fonds et le distributeur automatique. Les raisons de cette évolution seraient liées à la bancarisation systématique des opérations financières allant au-delà de 1000 dollars américains et à la paie des fonctionnaires à travers le système bancaire. « Selon les résultats recueillis, nous ne disons pas que 28% des Kinois ont un compte en banque. Mais il faut comprendre plutôt que 28% des Kinois ont fréquenté une institution bancaire ces trois derniers mois ». Par contre, certains produits dont la carte de crédit et le distributeur automatique n'atteignent même pas 8% d'utilisation chez les Kinois. Selon le général Manager de Target, Serge Mumbu, les Kinois se plaignent encore de la qualité des services mais il s'agit encore d'informations confidentielles. Au moins vingt-deux banques forment actuellement le paysage bancaire. Mais déjà, l'étude a révélé que le district de Muamba dispose du plus grand nombre d'agences bancaires. L'on y enregistre aussi le plus fort taux d'utilisation d'Internet.

Certains produits sont d'utilisation journalière comme le savon, le lait de beauté, le poste téléviseur et le téléphone mobile. L'utilisation dépend aussi de l'utilisateur qui répond à un profil pour chaque produit. Les boissons alcoolisées sont utilisées davantage chez les hommes tandis que les pagnes chez les femmes. « Les hommes sont plus nombreux à prendre la bière, à faire le transfert d'argent, à naviguer sur le net, à utiliser des ordinateurs portables, à prendre des tablettes et à voyager », révèle l'enquête. Tshangu est ainsi réputé détenir le plus grand nombre de consommateurs de bière. D'autres études suivront cette fois en dehors de Kinshasa, a-t-on appris. Le cabinet entend ainsi étendre son champ d'action sur d'autres villes du pays dont Lubumbashi, Bukavu, Kisangani et Goma.

Laurent Essolomwa

BAD-GFI

Le développement de l'Afrique compromis à cause de la fuite des capitaux

Le déficit net de ressources contribue aussi pour beaucoup dans ces évènements, car les flux financiers illicites et non enregistrés ont été de l'ordre de 1.220 à 1.350 milliards de dollars US entre 1980 et 2009.

Les chiffres ont été révélés dans un rapport conjoint signé par la Banque africaine de développement (BAD) et Global Financial Integrity (GFI) publié le 29 mai, à l'occasion des 48^{es} assemblées annuelles de la BAD qui se sont tenues à Marrakech, au Maroc.

Intitulé « *Illicit financial flows and the problem of net resource transfers from Africa: 1980-2009* » (Les flux financiers illicites et le problème des transferts nets de ressources en provenance d'Afrique : 1980-2009), ce rapport souligne que

le continent africain est depuis de longues années un créancier net vis-à-vis du reste du monde. Il montre que l'Afrique pâtit en sorties de fonds de l'ordre de 597 milliards de dollars US à 1.400 milliards entre 1980 et 2009, près ajustement des transferts nets enregistrés pour les flux financiers sortants frauduleux. Dans ce rapport, précise un communiqué de l'organisation de la presse africaine, la BAD et GFI inversent le raisonnement selon lequel l'Occident injecte de l'argent en Afrique grâce à l'aide étrangère et aux autres flux de capitaux du secteur privé, sans recevoir grand-chose en retour. « L'Afrique est en situation de créancier net par rapport au reste du monde depuis des décennies », a déclaré Raymond Baker, direc-

teur du centre de recherche et de défenses GFI basé à Washington. L'Afrique victime

En trente ans, précise ce communiqué, cette étude constate que les flux financiers cumulés sortis de façon illicite d'Afrique sont de l'ordre de 1.200 milliards à 1.300 milliards de dollars US en termes réels. Les flux nets cumulés enregistrés sur la même période paraissent bien insignifiants à côté de ces fuites de capitaux illicites non enregistrés.

Cependant, indique le communiqué, la BAD et GFI notent que des transferts de capitaux hors du continent aussi importants ont sans doute un effet fâcheux sur le développement économique.

Contenir le flux financier

Pour stimuler les transferts nets de

ressources en provenance d'Afrique, la BAD et GFI recommandent entre autres de demander aux banques et aux paradis fiscaux de fournir régulièrement à la Banque des règlements internationaux des informations détaillées sur les dépôts, qui précisent le secteur, l'échéance et le pays de résidence des détenteurs de comptes de dépôt. Aussi proposent-ils de s'attaquer aux problèmes posés par les sociétés écrans ainsi que les fondations et sociétés d'investissement, en demandant confirmation de la propriété effective de tous les comptes bancaires et valeurs mobilières, et en exigeant que les informations sur les vrais propriétaires physiques de toutes les sociétés, fiduciaires et fondations, soient divulguées au moment de leur

constitution et disponibles dans des registres publics.

Ces deux institutions financières préconisent aussi de veiller à l'application stricte des réglementations anti-blanchiment déjà en vigueur; d'exiger des rapports pays par pays sur les ventes, les profits, les effectifs d'employés et les impôts payés par toutes les sociétés multinationales; de résoudre les problèmes de capacité et de corruption au niveau national, au sein des autorités fiscales africaines; d'autonomiser les autorités nationales de régulation et de gestion des marchés publics; de mettre en œuvre des mesures qui, grâce à l'amélioration du climat des affaires, stimulent les transferts net enregistrés, etc.

Gypsie Oïssa Tambwe

UNICEF

Geeta Rao Gupta en mission à Kinshasa

La directrice générale adjointe de l'agence du système des Nations unies séjournera du 30 au 1er juin dans la capitale de la RDC.

Le haut cadre du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) viendra participer au lancement de l'appel à l'action pour la réduction de la mortalité des enfants et des mères. Cette visite constituera également une occasion pour Geeta Rao Gupta de discuter avec les membres du gouvernement sur les perspectives de sa promesse renouvelée en faveur de la réduction de la mortalité des enfants et des mères en RDC.

En effet, le ministre de la Santé publique, rapporte un communiqué de presse, a participé en juin 2012 à un forum de haut niveau à Washington, pendant lequel il s'est engagé à réduire la mortalité infantile-juvénile à moins de vingt décès pour mille naissances d'ici 2035 et à améliorer l'accès pour tous aux services de santé de qualité. Pour ce faire, un cadre d'action élaboré par le gouvernement et les

partenaires vise à sauver la vie de 430.000 enfants et 7.900 mères d'ici 2015, à travers la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et la mortalité maternelle.

Cependant, durant son séjour, la directrice générale adjointe de l'Unicef va également s'entretenir avec des membres du gouvernement, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, les partenaires de l'Unicef ainsi que la presse congolaise.

Ayant rejoint l'Unicef en juin 2011, Mme Geeta Rao Gupta dispose de plus de vingt années d'expérience dans les domaines de la programmation du développement international, du plaidoyer et de la recherche. Chercheuse émérite au sein de la Fondation Bill et Melinda Gates, elle a été également conseillère principale auprès du Programme de développement global sur la direction stratégique et présidente du Centre international de recherche sur les femmes.

Gypsie Oissa Tambwe

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le cap fixé pour l'an deux de Matata

Le gouvernement a retenu l'accroissement des recettes et l'efficacité de l'administration publique comme deux enjeux essentiels de sa deuxième année d'exercice du pouvoir.

Le Premier ministre a jugé nécessaire et urgent de poursuivre les efforts de mobilisation des recettes. Cela lui exigera un renforcement, voire un durcissement des mesures de lutte contre la corruption, a reconnu le ministre délégué à la primature en charge des Finances publiques, Patrice Kitebi. « Nous n'allons pas espérer l'enrayer complètement. D'ailleurs, aucun pays du monde ne l'a réussi. Mais nous devons arriver à la rendre marginale ». Quant au second axe retenu pour l'an deux du gouvernement, il y a les efforts tout aussi importants à fournir pour renforcer les capacités de l'administration publique. « Aux impôts tout comme à la douane, certains métiers essentiels comme celui de vérificateur exigent des solutions durables aux problèmes majeurs liés aux capacités. Il faut arriver à établir des bilans de compétence ainsi que des modules de renforcement des capacités pour outiller les agents ».

Trois provinces déterminent actuellement les recettes générées au niveau de la douane et des impôts. Il s'agit de Kinshasa, du Katanga et du Bas-Congo. Ce dernier est bien côté du point de vue du commerce extérieur. Toutes les autres provinces affichent des activités économiques moins impor-

tales même si le potentiel existe bel et bien, a rappelé Patrice Kitebi. Dans les années 1960, les provinces tournées essentiellement vers l'agriculture comme l'Équateur, le Bandundu et le Kivu contribuaient énormément aux recettes de l'État. Les statistiques indiquaient même une répartition équilibrée entre les recettes minières et agricoles. En renouant ainsi avec les politiques incitatives capables de relancer les activités agricoles dans ces provinces, l'espoir est d'arriver à diversifier les recettes dominées actuellement par les mines. D'où cette dépendance aux soubresauts des cours internationaux de change.

Concrètement, le gouvernement a confirmé avoir affecté prioritairement l'essentiel des recettes générées au cours de sa première année de fonctionnement à l'agriculture, la santé et l'éducation. Toutefois, il affiche une grande prudence pour cette deuxième année. Un intérêt soutenu sera accordé à l'évolution de la situation économique mondiale, étant donné la dépendance de l'économie de la RDC aux fluctuations mondiales. Même à l'intérieur, des risques internes persistent et méritent tout le pragmatisme possible pour s'assurer de l'efficacité même des mesures prises sur les plans de la monnaie et des finances publiques. Les défis resteront à n'en point douter la stabilité des prix intérieurs et du taux de change ainsi que la maîtrise de l'inflation.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS

La Monusco face aux nouveaux défis

Ban Ki-Moon salue le courage des soldats onusiens appelés à mener des opérations multidimensionnelles visant à aider des États à passer d'une situation de conflit à un état de paix.

Les Nations-Unies ont célébré hier mercredi 29 mai la journée internationale des Casques bleus disséminés à travers le monde dans des opérations de maintien de la paix. Une commémoration sans grande pompe marquée cependant par quelques déclarations des responsables onusiens. L'occasion était belle pour dresser l'état des lieux de l'évolution des opérations de maintien de la paix face au changement de l'environnement mondial. Face à la complexité des situations dans lesquelles le personnel de l'Onu opère aujourd'hui, un recadrage s'impose dans la façon de mener lesdites missions, font observer plusieurs experts. S'exprimant à ce sujet, le général Babacar Gaye (Conseiller militaire de Ban Ki-Moon pour les opérations de maintien de la paix) estime que les Casques bleus devraient s'adapter aux réalités et aux besoins du terrain pour mieux s'acquitter de leur travail. Allusion faite notamment à la Brigade d'intervention spéciale chargée de traquer les forces négatives et groupes armés opérant à l'Est de la RDC.

Cette force neutre qui est une première à oeuvrer dans le cadre onusien avec un mandat offensif est appelée à se mouvoir dans un espace qu'elle est censée maîtriser à tout prix au risque d'être désorientée dans son action. L'importance d'avoir une parfaite connaissance du milieu est requise pour les Casques bleus qui vont évoluer sous la couverture de la Monusco, explique Babacar Gaye tout en soulignant la nécessité pour eux de connaître la langue locale. L'Est de la RDC où la Brigade d'intervention spéciale est appelée à se déployer se présente donc comme un nouveau champ d'expérimentation pour l'Onu qui vient de donner son quitus pour des actions offensives visant le désarmement des groupes rebelles. Ces derniers, éparpillés dans une région qu'ils maîtrisent bien risquent de donner du fil à retordre aux soldats onusiens qui risquent de se jeter à corps perdu

dans une bataille qui est loin d'être gagnée d'avance. Un saut vers l'inconnu, serait-on tenté de dire et qui requiert une bonne connaissance du terrain. D'où le besoin de doter cette force onusienne des moyens logistiques et humains afin de lui faciliter la tâche.

149 unités abattues en RDC depuis 1999

Outre les moyens matériels (le recours aux drones notamment), Babacar Gaye pense notamment à la qualité des chefs, à leur engagement et à la volonté des troupes de protéger les populations du mieux de leur possibilité. Créée par la résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'Onu, la brigade d'intervention composée des soldats tanzaniens, sud-africains et malawites s'impose le défi majeur de ramener la paix à l'Est de la RDC, ce qui constitue une évolution par rapport aux objectifs premiers assignés généralement à ces types d'opérations. Compte tenu, en effet, des exigences de terrain, les Casques bleus sont de plus en plus appelés à mener des opérations multidimensionnelles visant à aider des pays à passer d'une situation de conflit à un état de paix, tout en protégeant les civils, notamment les plus vulnérables d'entre eux, les femmes et les enfants. Tout un défi pour l'Onu, a reconnu Ban Ki Moon tout en se disant conscient des risques que comportent de telles opérations pour les Casques bleus dont plusieurs ont perdu de leur vie notamment en RDC, au Soudan et au sud-Soudan. Les statistiques sont patents à ce sujet : 111 Casques bleus sont morts en 2012 et plus de 3.100 ont perdu la vie au cours des 65 années d'opérations de maintien de la paix de l'Onu. 149 Casques bleus ont été tués en RDC depuis 1999. Dans leur cycle évolutif, les opérations de maintien de la paix participent actuellement au renforcement des forces de police, des tribunaux et de l'administration pénitentiaire dans les quinze États où elles sont recensées. Elles aident également à réformer les institutions nationales garantes de l'État de droit. Tout un challenge pour la Monusco.

Alain Diasso

23^e SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Plaidoyer en faveur des femmes violées de l'Est

En sa qualité d'ambassadrice de la Fondation « France Libertés », Valérie Trierweiler espère convaincre les différents ambassadeurs présents à Genève sur l'opportunité de prendre une résolution en faveur des victimes.

Très active sur le volet humanitaire, particulièrement sur les questions touchant directement à la femme, la première dame française fait toujours preuve d'un intérêt croissant vis-à-vis de la situation des Congolaises de l'Est en proie à une guerre dont elles ne connaissent ni les tenants ni les aboutissants. Entre deux feux, ces femmes sont constamment en lutte pour la survie. Leur état précaire et leur fragilité ne préoccupent guère les hommes armés qui y trouvent un exutoire pour assouvir leurs appétits sexuels. Au moment où s'ouvre ce 30 mai à Genève la 23^e session du Conseil des droits de l'Homme, ces femmes continuent de braver les tirs des mortiers et des canons parfois au prix de leur vie. C'est en défenseur de toutes ces femmes violées disséminées sur toute l'étendue de la RDC en général et dans l'ex-Kivu en particulier que Valérie Trierweiler entend participer à ces assises. Ambassadrice de la Fondation France Libertés,

l'épouse de François Hollande veut marquer d'une pierre blanche sa participation à ce forum en plaidant la cause de ces Congolaises empêtrées, malgré elles, dans une guerre qu'elles n'ont jamais voulu. « Il s'agit de convaincre les différents ambassadeurs qu'une résolution doit être prise dans les plus brefs délais », a précisé un conseiller de Valérie Trierweiler. France Libertés qui a déjà envoyé quatre médecins à l'est de la RDC pour former des praticiens n'entend nullement baisser les bras sur ce registre comme en témoigne l'engagement de Valérie Trierweiler à porter secours aux victimes des violences sexuelles.

Rappelons que c'est depuis 2012 que les violences sexuelles ont pris de l'ampleur à l'est de la RDC. Des éléments armés tant de la rébellion du M23 que des Fardc continuent à sévir en multipliant des cas de viols utilisés comme une arme de guerre. Onze militaires des Fardc accusés de viol sur une cinquantaine de femmes lors des festivités du Nouvel An 2011 ont été déferés sur ordre du gouvernement devant la justice militaire pour répondre de leurs forfaits.

A.D.

BAEPD-CONGO/asbl

École des langues

Swahili
Lingala

Kikongo
Tshiluba

Français
Anglais

Nous organisons les cours à distance avec Cambridge International Collège de Grande Bretagne, Bureautique, Service Immobilier.

Interpretariat/Traduction

BP : 1307 Kin 1, Avenue Kwango N° 131/Gombe, derrière INA.

Tél : +243898979931, +243895770473/

E-mail : denisweteshe@hotmail.com

03 juin 2013 début de la nouvelle session

NB : HATEZ-VOUS, CAR LES PLACES SONT LIMITÉES

OIF

Un expert congolais nommé directeur Éducation et jeunesse

Mabiala Ma-Umba fait partie des quatre directeurs nommés par le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Abdou Diouf, et l'administrateur de l'OIF, Clément Duhaime; qui ont pour mission de mettre en œuvre, dans leur domaine respectif, les actions de coopération de l'OIF.



Mabiala Ma-Umba

La nomination a été faite à la suite d'un recrutement international et de l'examen des candidatures par des jurys externes de haut niveau, indique l'OIF.

C'est ainsi que Mabiala Ma-Umba de la RDC occupe désormais le poste de directeur Éducation et Jeunesse au sein de l'OIF. Mabiala, indique l'institution, est un expert international dans le domaine de l'éducation. Il a notamment travaillé en Haïti, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Nigéria au service de diverses organisations internationales, dont le Fonds des Nations unies pour l'enfance, la Fédération internationale pour la planification familiale, le Fonds des Nations unies en matière de population et l'Agence américaine pour le développement international. Il a enseigné à l'Université de Montréal où il a fait des études de communication et d'andragogie.

Pour sa part, madame Imma Tor Faus, originaire d'Andorre a été nommée au

culturels. Elle est titulaire d'un doctorat en communication et d'un DESS sur la diffusion de l'art de l'Afrique en occident. Ancienne administratrice générale du Grand Théâtre de Dakar, indique l'OIF, Youma Fall est une experte en gouvernance culturelle dans les pays en développement. Elle est également enseignante et chercheuse à l'université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal. Elle est l'auteur de plusieurs écrits sur l'Afrique en rapport avec les enjeux du développement culturel, la gouvernance culturelle ainsi que l'histoire de l'art contemporain.

poste directrice Langue française, diversité linguistique. Imma Tor Faus est diplômée en littérature française, agrégée de lettres modernes et diplômée en relations internationales. Elle a rejoint l'OIF en 2010 comme sous-directrice à la langue française. Auparavant, elle a occupé les fonctions d'ambassadeur ou de chef de mission de la principauté d'Andorre, entre autres, auprès de la France, de l'Unesco et de l'Union européenne. Elle a également été représentante personnelle du chef du gouvernement d'Andorre auprès du Conseil permanent de la Francophonie.

Par ailleurs, la sénégalaise Youma Fall exerce désormais les fonctions de directrice Diversité et développement

De son côté, le français Christophe Guilhou devient directeur « Paix, démocratie et droits de l'Homme » au sein de l'OIF. Diplômé de sciences politiques et de l'Institut des langues et civilisations orientales avec pour spécialisation l'arabe littéral et le swahili, il a une connaissance approfondie de l'Afrique, du Moyen-Orient et des droits de l'Homme. Avant de rejoindre l'OIF, Michel Guilhou s'occupait du dossier Syrie au ministère français des Affaires étrangères. Il a été Consul général de France à Boston ainsi que représentant permanent adjoint au sein de la délégation permanente de la France auprès de l'ONU à Genève.

Patrick Kianimi

DIVISION 1

Mazembe atomise Molunge et reprend la tête

Les Corbeaux du Katanga totalisent vingt-six points, devançant les Dauphins noirs de Kinshasa d'un point au classement au terme de la 11^e journée du championnat national de football.

Le TP Mazembe a été impitoyable, le 28 mai, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, face au TP Molunge de Mbandaka en match en retard de la 9^e journée du championnat national de football. Les Corbeaux du Katanga ont passé cinq buts à zéro aux joueurs de l'Équateur. Après une première période de parité, le Tanzanien Bwana Ali Samata (48' et 90+3'), le Zambien Given Singuluma (52'), le Tanzanien Thomas Ulimwengu (78') et Éric Bokanga (84') ont inscrit les cinq buts de Mazembe au cours de cette rencontre.

Avec cette victoire, le club de Lubumbashi reprend la tête de la Division 1 avec un total de vingt-six points, devançant l'AS V.Club qui totalise vingt-six points avec sa victoire à l'arrachée face à Sanga Balende le 24 mai au stade Tata Raphaël. Les protégés du président sportif Moïse Katumbi maintiennent donc leur joug sur la compétition, avec la nette ambition d'être sacrés champions du Congo. Mais le chemin est encore long d'autant plus que l'on n'est qu'à la manche aller du cham-



Éric Bokanga auteur du 4^e but de Mazembe contre Molunge

pionnat.

Et cette saison, quelques clubs tiennent à prendre part aux compétitions africaines interclubs. C'est le cas de Sanga Balende qui occupe la troisième place avec vingt et un points déjà dans sa gibecière. Du côté de Mbuji-Mayi, on laisse entendre que certains clubs qui se qualifient habituellement pour les coupes continentales doivent laisser la place aux clubs émergents du moment qu'ils ne réussissent plus à dépasser le cap des seizièmes de finale depuis quelques années. Pour rappel, V.Club et du Daring Club Motema Pembe ont ré-

cemment été écartés en seizièmes de finale, respectivement de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération.

Mazembe qui accédait depuis plus de cinq en phase de poules de la Ligue des champions n'a pas réussi cette saison à se qualifier, étant reversé à la Coupe de la Confédération. Les Corbeaux du Katanga voudraient donc revenir en Ligue des champions par la grande porte en finissant champions du Congo. On le saura à la fin de la saison prévue pour les mois prochains.

Martin Enyimo

PHILANTHROPIE

Vente aux enchères d'une peinture d'Angelina Jolie en faveur de l'Est

La toile dont le prix pourrait s'élever à 15 000 livres, soit 17 000 euros, sera donnée au plus offrant prochainement dans une galerie de Los Angeles, une somme à reverser à l'association Falling Whistles qui lutte pour la paix en RDC, signale le magazine Purepeople.

Peinture à l'huile, le portrait réalisé par le jeune artiste suédois Johan Andersson met mal à l'aise. Car, souligne le magazine en ligne à cet effet, l'on y voit Angelina Jolie nue et sans seins posant face au spectateur. Point de doute que l'œuvre ainsi faite rappelle à la mémoire de plus d'un la révélation surprise de la double mastectomie subie par la star hollywoodienne.

Objet de controverse, cette nouvelle qui date de près d'un mois à peine avait ému plusieurs personnes de par le monde. Salué comme un geste courageux par les uns de la part de l'actrice qui, à 37 ans, s'est décidée à cette intervention chirurgicale après une découverte alarmante. La compagne de Brad Pitt était porteuse du gène défectueux BRC1 que l'on sait responsable des cancers héréditaires du sein. Pis encore, tout récemment, le 26 mai, l'actrice venait de perdre sa tante, la sœur de sa défunte mère avait succombé à un cancer du sein, alors qu'en 2007 la génitrice de la star Marcheline Bertrand

mourait d'un cancer des ovaires. Une épreuve bien douloureuse pour Angelina qui, depuis, a bénéficié d'une reconstruction mammaire. Johan Andersson est connu pour oser des réalisations du genre. L'on se souvient du portrait précédent, une peinture posthume de la chanteuse Amy Winehouse morte inopinément en 2011 à ses 27 ans. Il a l'art des « portraits chocs et à portée dénonciatrice » et fait partie de ces plus jeunes artistes exposés à la très prestigieuse National Gallery de Londres, rapporte Purepeople. Le jeune suédois a justifié son choix qu'il a mis en rapport avec des expériences personnelles. Il a évoqué alors le cas de sa propre mère décédée d'un cancer du sein lors de ses 15 ans. L'idée de la voir subir une mastectomie l'avait alors beaucoup effrayé. Dans une confidence au Daily Mail, il a affirmé qu'elle avait eu « beaucoup de chance d'être opérée sans devoir passer par la mastectomie ». Et le peintre de poursuivre : « Les dernières nouvelles sur Angelina Jolie ont fait remonter des angoisses en moi et c'est ce qui m'a amené à peindre ce portrait. Il y a quelque chose de dérangent dans son attitude, par juxtaposition à la beauté naturelle de son visage ».

Nioni Masela

PLANIFICATION FAMILIALE

Le plan national élaboré

Concocté à l'issue de l'atelier sur l'écriture du plan stratégique de planification familiale tenu à l'hôtel Sultani à Gombe, le plan servira ainsi de document de référence dans le cadre des programmes et interventions.

considéré comme un tableau de bord des interventions portant sur la planification familiale, le plan cible près de deux millions de femmes et s'étend jusqu'à 2020.

Selon la responsable de la planification familiale à l'ONG C-change, Flora Chirwuzza, ce document comporte des priorités de problèmes et de principales activités à déployer en vue de répondre aux besoins de la communauté. Il comprend également des indicateurs sur la planification familiale. Avec la rédaction de ce plan qui devra être finalisé par un groupe restreint de techniciens dans le domaine de la planification familiale, Flora Chirwuzza souligne que l'atelier a donc atteint ses objectifs. Il ne reste qu'à chaque province de s'y référer et de l'adapter à son contexte.

« Avec ce plan, nous allons exécuter des activités et ce n'est qu'après qu'on verra des changements qui vont s'opérer », a-t-elle fait savoir. De son côté, le délégué du ministre de la Santé publique laisse entendre que l'atelier qui a abouti à la rédaction de ce plan jette ainsi les bases de la planification familiale à vision multisectorielle. Se fiant à la qualité des participants, le délégué du ministre de la Santé reste convaincu que quelque chose de valable a été produit à l'issue de cette réflexion de deux jours et le pays dispose désormais d'un plan pour la promotion de la planification familiale.

Les ministres provinciaux de la Santé publique, les ministres provinciaux du genre, de la famille et de l'enfant, les représentants de directions d'études et planification des ministères impliqués dans la planification familiale et les partenaires de développement ont participé à cette réflexion.

Aline Nzuzi

MUSIQUE

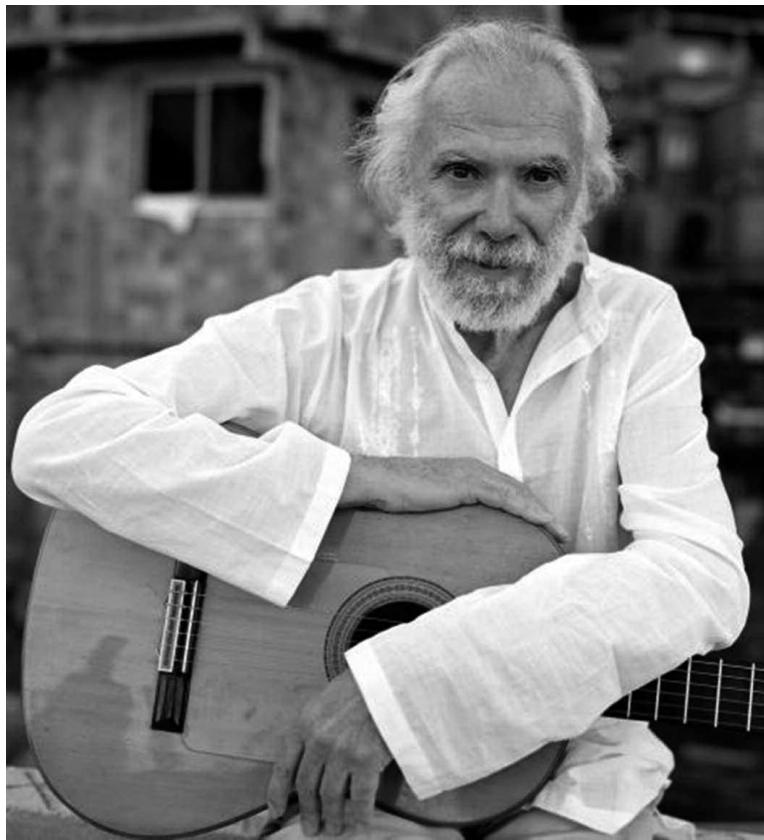
Irina Bokova salue la mémoire de l'auteur et chanteur français Georges Moustaki

« Georges Moustaki avait consacré sa vie à la musique. Nous perdons avec lui un grand chanteur et un homme de paix. En mon nom personnel et au nom de l'Unesco, je tiens à exprimer toute ma sympathie à sa famille et à ses proches », a déclaré Irina Bokova.

La directrice générale de l'Unesco a reconnu en cet auteur « un grand poète, un artiste complet d'une très grande élégance. » Décédé le 23 mai, « Georges Moustaki avait écrit pour Barbara, Gréco, Reggiani, Piaf, Montand... certaines des plus belles pages de la chanson française de l'époque mythique de Saint-Germain-des-Prés. Ses chansons *Le Métèque*, *Le temps de vivre* ou *Eden Blues* restent des sommets de poésie et de sensibilité », a-t-elle souligné.

Georges Moustaki a été nommé Artiste de l'Unesco pour la paix le 14 septembre 1999 en reconnaissance de son engagement en faveur de la promotion de la culture de la paix et de sa contribution à la diffusion des idéaux de l'organisation à travers la musique et la poésie. Il s'était produit sur la scène de l'UNESCO pour le lancement de l'Année internationale de la culture de la paix en interprétant le poème intitulé *La paix*, du poète Yannis Rítsos.

Georges Moustaki est révélé en 1969 au grand public grâce à sa



Georges Moustaki

chanson *Le Métèque* et entame à partir de cette date une carrière internationale qui le mènera dans les plus grandes salles du monde. Parlant sept langues, grand voyageur, Moustaki s'inspire des musiques de tout le pourtour méditerranéen, apporte en France des musiques du Brésil, des îles, et ne cessera de mêler différentes cultures.

Né en 1934 en Égypte de parents grecs, Georges Moustaki s'intéresse très tôt à la littérature et à la chanson française. Il quitte l'Égypte pour Paris où il rencontre Georges Brassens, qui l'introduit dans le milieu de la musique, et lui présente Édith Piaf, pour qui Georges Moustaki écrira *Milord*.

Désirée Hermione Ngoma

ARCHÉOLOGIE

Le Congo relance les fouilles après un arrêt d'une trentaine d'années

En vue de faciliter ses déplacements sur le terrain, la société pétrolière Total E&P Congo a remis, le 28 mai à Brazzaville, deux véhicules tout terrain à l'Association des sites préhistoriques et écologiques au Congo.

Frédéric Okassa Léboa, enseignant chercheur à l'Université Marien-N'Gouabi, et directeur de l'Association des sites préhistoriques et écologiques au Congo (ASPEC), a engagé des recherches depuis une année dans le département du Pool,

accompagné par les étudiants de l'université et avec l'appui des experts étrangers.

Les outils offerts par Total E&P Congo permettront aux équipes de fouille de poursuivre leurs recherches archéologiques menées dans les quatre grottes de Kindamba (Malala, Bitorri, Meya Djouari et Mpoka), situées dans le Val de Louolo, dans le Pool. Selon le chercheur, la première mission sur les douze déjà effectuées, a été marquée par la découverte, pour la première fois au Congo, d'œuvres d'art parié-

tales. Une fois rassemblés, ces éléments datant de 200 000 ans permettront de décrire l'évolution de l'homme au Congo.

Notons que cette aide s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat tripartite signée entre Total E&P Congo, l'ASPEC et l'Université Marien-N'Gouabi, depuis 2011. Elle est également le fruit de l'accord-cadre signé la même année entre Total et les ministères de l'Enseignement supérieur et des Hydrocarbures. Le représentant de la société pétrolière, Jean Fournier, a déclaré sa satisfaction de contribuer à la relance de cette science, en apportant de la logistique appropriée pour exécuter les travaux. Présente en République du Congo depuis 1968, rappelons que la société Total E&P Congo intervient dans ce pays dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement.

Lopelle Mboussa Gassia

Qu'est-ce que l'archéologie ?

L'archéologie est la reconstitution de l'Histoire de l'homme à partir de vestiges matériels (artéfacts) mais aussi de pollens et de sédiments. À partir de ceux-ci, on construit un cadre chronologique (datation). Cette recherche chronologique est dominante lorsque l'on cherche des fossiles directs, caractéristiques d'une couche sédimentaire. Actuellement, cette science s'intéresse également au contexte économique et culturel, aux savoir-faire, aux religions, ainsi qu'aux modes de vie et de pensée.

FOOTBALL

La ligue du Kouilou évalue le niveau des arbitres

Trente-trois arbitres de football ont participé au test organisé par cette ligue la semaine dernière au stade Municipal.

Coordonné par le vice-président national des arbitres du Congo, Batsimba, ce test s'est réalisé en deux parties : une partie physique et l'autre écrite. Trente-trois arbitres, dont sept dames, vingt-cinq hommes de Pointe-Noire et un homme de Brazzaville, y ont participé. À l'issue de la première partie, quatorze hommes et deux dames ont réussi cette épreuve qui consiste à courir, sur une piste d'athlétisme, la plus grande distance possible en 12 minutes. La partie écrite sera quant à elle corrigée à Brazzaville.

Ce test a permis à la ligue de calculer le volume d'oxygène maximal des arbitres, surtout que la ligue gère plusieurs compétitions cette saison, à savoir : la ligue 1, la ligue 2, la D1 et la D2. « Il était nécessaire pour nous d'organiser ce test pour avoir une idée des arbitres qui font les matchs, vu le nombre de compétitions que nous avons. Aujourd'hui nous pouvons dire que le besoin se fait sentir au niveau de la ligue du Kouilou car, nous n'avons que 89 arbitres de grades confondus alors que d'ici peu, vont également démarrer les compétitions des dames et des jeunes », a indiqué Batsimba.

Soulignons que ce test s'est déroulé en présence du président de la ligue du Kouilou, Jean Ferdinand Mampassi, qui a félicité les admis de la partie physique tout en demandant à ceux qui n'ont pas réussi de faire encore mieux lors du prochain test prévu dans deux semaines.

Charlem Léa Legnoki

L'actualité des Diabes rouges : le groupe gabonais pour les matchs du mois de juin

C'est dans un contexte tendu – un sélectionneur très contesté, une fédération dirigée par un comité intérimaire, un public mécontent – que les Panthères du Gabon recevront les Diabes rouges, le 8 juin, à Franceville, puis se rendront au Niger. Voici la liste des joueurs appelés à disputer ces deux rencontres.

Gardiens : Didier Ovono (Sochaux/France), Stéphane Bitseki (US Bitam), Yann Bidonga (AS Mangasport).

Défenseurs : Jean-René Nzé Mba (FC Sapins), Edmond Mouélé et Moïse Brou Apanga (AS Mangasport), Aaron Appinda Ngoye (FC Mounana), Bruno Ecuele Manga (Lorient/France), Remy Ebanega (AJ Auxerre/Ligue 2/France).

Milieux : Willy Aubameyang (Saint-Étienne B/CFA/France), Alain Djisikadie et Lionel Yacouya (US Bitam), Didier Ndong (CS Sfaxien/Tunisie), Guelor Kanga (FK Rostov/Russie), Paul Kessany (Mangasport), Levy Madinda (Celta Vigo/Espagne), Merlin Tandjigora (Carquefou/National/France), André Biyogo Pocko (Bordeaux/France), Bonaventure Sokambi (FC Mounana), Romaric Rogombé (Fréjus-Saint-Raphaël/National).

Attaquants : Pierre-Emerick Aubameyang (Saint-Étienne/France), Fabrice Do Marcolino (Laval/Ligue 2/France), Daniel Cousin (FC Sapins), Ulrich Boucka (AS Bongoville), Éric Mouloungui (Slask Wrocław/Pologne).

Camille Delourme

KOUILOU

Championnat départemental de football féminin

Le championnat départemental de la ligue du Kouilou démarre le 31 mai au stade municipal, d'après le calendrier publié le 21 mai par la commission d'organisation. Cette saison sportive 2012-2013 est marquée par le retour de deux formations de Pointe-Noire, Flamme sacrée et Azur Sport, absentes lors de la dernière saison pour des raisons d'organisation. Les deux équipes, dont le président de la ligue, Edwin Mbtsi, a salué le retour, s'ajoutent à Fleur du Ciel, AC Léopards, Renaissance et FC Océan pour faire revivre le football féminin au Kouilou. La ligue a remis aux six équipes engagées des ballons d'entraînement. Pour des raisons d'effectif et pour permettre aux joueuses de bien préparer le championnat national et la Coupe du Congo, la compétition se jouera en deux phases aller et deux phases retour.

Notons que la phase aller partielle de la compétition sera lancée par le match qui opposera les deux finalistes de la saison dernière, en l'occurrence, Fleur du Ciel et AC Léopards. Elle se poursuivra le 3 juin par le derby Renaissance/Flamme sacrée et sera close le 7 juin par la rencontre FC Océan/Azur Sport.

Ch.L.L.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Abo Sport ira jusqu'au bout de la compétition

Le président d'Abo Sport, Jean-Claude Ibovi, estime que la tempête qui secoue le handball congolais risque compromettre la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) que le Congo abritera, en catégories cadette et junior, à Oyo du 22 août au 9 septembre.



Jean-Claude Ibovi

Abo Sport poursuivra le championnat pour une mise en jambe de certaines joueuses qui constitueront l'ossature de la sélection nationale. « Nous avons intérêt à défendre l'honneur du pays dans cette compétition que les handballeurs congolais joueront à domicile ainsi qu'aux autres échéances sportives qui pointent à l'horizon », a déclaré Jean-Claude Ibovi. Abo Sport, rappelons-le, occupe actuellement la première place du championnat de la ligue départementale de Brazzaville.

Que pense Ibovi de l'élection du nouveau bureau de la Fécohand ?

Le président d'Abo Sport estime que les clubs ainsi que la discipline elle-même ne doivent pas être pris en otage. Car, a-t-il expliqué, les candidats aux divers postes du bureau n'ont pas été délégués par les clubs mais ils s'y sont présentés individuellement.

« La présidence de la ligue départementale de Brazzaville, qui n'a que mandat des clubs pour organiser le championnat, ne pouvait pas décider de suspendre la compétition suite au retrait des clubs minoritaires dû à cette élection », a-t-il indiqué, avant d'exprimer son regret de voir Inter Club, l'une des équipes de référence ayant fait ses preuves au-delà des frontières nationales, se retirer de la compétition.

Jean-Claude Ibovi a, par ailleurs, indiqué que l'arrêt du championnat porterait préjudice aux dirigeants des clubs sur le plan financier. Ces derniers, a-t-il dit, dépensent des sommes exorbitantes pour l'internement des joueuses et les primes de match même lorsque les rencontres sont reportées. Selon lui, les handballeurs doivent redoubler d'efforts pour élever leur niveau de performance afin de ne pas faire piètre figure à la CAN.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL DES JEUNES

La Fécofoot et MAMT instituent la Coupe des départements

Cette compétition est réservée aux joueurs de moins de 17 ans. La première édition est organisée par la Fédération congolaise de football en collaboration avec la société MAMT, conformément au décret relatif à la coupe des départements.

La finale de cette première coupe se jouera à Djambala dans le cadre des festivités marquant le 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo prévues en août dans le département des Plateaux, a annoncé le président de la Fécofoot, Jean-Michel Mbono, par une note à la ligue de football des jeunes du Kouilou. L'objectif de la compétition est de favoriser le brassage des jeunes de

tous les départements et la détection des jeunes talents, stipule la note.

Prendront part à cette coupe, les sélections des douze départements du pays composées des joueurs de moins de 17 ans, non-détenteurs de licence. Il s'agit des sélections de Brazzaville, Pointe-Noire, Bouenza, Cuvette-Ouest, Lekoumou, Sangha, Pool, Plateaux, Niari, Kouilou, Likouala et Cuvette.

La compétition se jouera en deux phases, dont une phase éliminatoire et une phase finale. Au cours de la première phase, qui débute en juillet sous forme de championnat, les équipes du groupe A seront basées à

Owando. Cette poule comprend les sélections de Brazzaville, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, Plateaux et Likouala ; la deuxième poule, composée des équipes de Pointe-Noire, Bouenza, Lekoumou, Pool, Niari et Kouilou, sera basée à Dolisie.

Les demi-finales et le match de classement se dérouleront à Owando ; la finale se jouera au stade de Djambala. Les matchs seront arbitrés en application des règles de la Fifa, de la CAF et de la Fécofoot.

Chaque délégation sera composée de vingt-trois personnes, dont dix-huit joueurs, trois encadrants techniques et deux officiels.

Charlem Léa Legnoki

Brice Kihouoko Mabahou conteste les mécanismes d'organisation

Le président de la ligue de football du Niari menace de boycotter le projet « Djambala 2013 », si la Fédération congolaise de football n'organise pas la compétition selon les règles de l'art.

Se jouera-t-elle ou pas ? La première édition de la Coupe interdépartementale des jeunes prévue dans le chef-lieu du département des Plateaux, dans le cadre de la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo, est déjà sous le coup des menaces. Le 29 mai, lors de sa conférence de presse à Brazzaville, le président de la ligue de football du Niari, Brice Aymar Kihouoko Mabahou, dénonçait quelques dysfonctionnements qui pourraient ôter à ce projet sa mission initiale. Avec les présidents des autres ligues, ils se sont réunis à Brazzaville, à l'invitation de la Fédération congolaise de football, pour harmoniser leur point de vue sur cette compétition des moins de 17 ans. Au terme de leur réunion du 28 mai, ils ont fait peser la menace de boycotter la compétition « si la fédération ne [regardait] pas côté organisation et préparation ».

Que faire pour réussir cette compétition ?

Le président de la ligue de football du Niari a souhaité, dans un premier temps, l'organisation de petits tournois de présélection dans les districts avant celle qui aura lieu dans les chefs-lieux des départements, qui permettra de constituer une sélection départementale. L'objectif de déceler les vrais talents pourrait échouer si les organes techniques ne disposent pas des moyens de leur politique. « Le Niari est grand. Il a quatorze districts et deux communes. Mais quand on vous donne deux ballons et que l'on vous dit "allez organi-

ser", avec quels moyens allons-nous le faire, quand on sait que tous les départements du Congo doivent être représentés à ce tournoi ? Je suis à la tête de la ligue depuis trois ans : la fédération n'a rien organisé en matière de football des jeunes dans le département du Niari », a souligné Brice Aymar Kihouoko Mabahou.

Partenariat Fécofoot-MAMT boudé

Le président de la ligue de football du Niari n'a pas été tendre avec la Fécofoot sur le sort qui lui a été réservé par la so-

ciété MAMT avec qui la Fécofoot entend collaborer pour l'organisation de la compétition. Le flou, a-t-il indiqué, continue à régner dans la mesure où certains vice-

présidents ne reconnaissent pas le partenariat signé avec la société MAMT. Il a dénoncé le manque de considération de la Fécofoot à l'endroit des présidents de l'organe qui les a invités étant en déplacement, le deuxième vice-président qui assure l'intérim devrait présider la réunion. La procédure n'étant pas respectée, ce sont les conseillers technique et juridique du président de la Fécofoot qui ont dirigé les travaux. « Ce n'était pas responsable parce que nous sommes à la base du



Brice Aymar Kihouoko Mabahou

présidents ne reconnaissent pas le partenariat signé avec la société MAMT. Il a dénoncé le manque de considération de la Fécofoot à l'endroit des présidents de l'organe qui les a invités étant en déplacement, le deuxième vice-président qui assure l'intérim devrait présider la réunion. La procédure n'étant pas respectée, ce sont les conseillers technique et juridique du président de la Fécofoot qui ont dirigé les travaux. « Ce n'était pas responsable parce que nous sommes à la base du

football congolais. Si on pense qu'on peut faire les choses sérieuses, il faut prêter attention aux autres. »

James Golden Éloué